

Transcription : Yves Pauwels

N. B. Seuls les passages en italiques sont de la plume de Jean Bullant

REGLE GENERALE D'ARCHITECTURE  
DES CINQ MANIERES DE COLONNES,  
à savoir, toscane, dorique, ionique, corinthe et composite :  
et enrichie de plusieurs autres, à l'exemple de l'antique :  
vu, recorrecté et augmenté par l'auteur de cinq autres ordres de colonnes  
suivant les règles et doctrine de Vitruve.

Au profit de tous ouvriers besognant au compas et à l'équerre.

À Écouen par Jean Bullant.

De l'imprimerie de Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat,  
au mont Saint-Hilaire, à l'enseigne du Pélican.  
1568.

Avec privilège du Roi.

f. A 2

À TRES ILLUSTRE SEIGNEUR MESSIRE FRANÇOIS DE MONTMORENCY,  
maréchal de France, lieutenant et gouverneur pour le Roi,  
en la ville de Paris et Île-de-France,  
Jean Bullant son très humble et très obéissant serviteur. S.

MONSEIGNEUR, après si peu de sollicitude requise aux ouvrages à moi commandés par Monseigneur le Connétable votre très cher et honoré père, décoré de toute vertu, lequel m'a toujours occupé et entretenu aux œuvres de son château d'Écouen, afin de ne me consommer en oisiveté (d'autant que la plupart du temps me restait sans autre occupation) je me suis employé à réduire en telle pratique, que la capacité de mon petit entendement l'a su comprendre, et même en grand volume, cinq manières de colonnes selon la doctrine de Vitruve : c'est à savoir, toscane, dorique, ionique, corinthienne et composite, accompagnées d'autres, suivant chacune son ordre, que j'ai mesurées à l'antique dans Rome, comme au théâtre de Marcellus, lequel se voit décoré d'un ordre dorique et ionique fort loués, au temple de Fortune Virile, auquel y a un ordre ionique, et au Panthéon (autrement dit Rotonde) qui fut jadis enrichi d'un ordre corinthien bien estimé. Vrai est, Monseigneur, que cet œuvre est plus duisant et convenable pour artisans qui besognent au compas et à l'équerre (pour lesquels je me suis principalement travaillé) que pour les grands seigneurs, qui toujours sont empêchés aux affaires qui leur surviennent d'heure à autre, en l'administration de la République. Ce néanmoins je me suis tant fié de votre bonne et vertueuse affection, Monseigneur, envers tous hommes studieux des arts et sciences libérales, que j'ai bien osé vous dédier, offrir et présenter, ce mien labeur, quelque simple et mécanique qu'il soit. Car quand je suis venu à remémorer comment mondit Seigneur le Connétable daigna bien tant s'abaisser que de lire un petit traité de géométrie et horologiographie, que je lui dédiai, comme son très humble et obéissant sujet, je me suis du tout assuré que vous, Monseigneur (auquel on voit reluire toutes les vertus d'un tel et si excellent père) ne dédaignerez non plus ce mien nouvel ouvrage, lequel très humblement je vous présente, Monseigneur, qui êtes le vrai protecteur des hommes aimant la vertu. Suppliant votre Excellence, que votre bon plaisir soit le recevoir d'aussi bonne affection que le vous présente votre très humble et très obéissant serviteur. Et si tant est que telle grâce me soit faite, je consommerai le reste de ma vie en ce que je connaîtrais vous pouvoir être agréable, et même à prier le Créateur pour votre très bonne prospérité et santé. D'Écouen, l'an de grâce, mil cinq cent soixante-quatre.

[f. A 2v<sup>o</sup>]

JEAN BULLANT STUDIEUX D'ARCHITECTURE AUX LECTEURS SALUT.

MESSIEURS, ce peu que mon petit entendement a su comprendre ès livres de Vitruve, conjoint à ce que j'ai pu pratiquer à l'antique, m'a induit et sollicité de m'employer plus hardiment à réduire les cinq manières de colonnes, qui sont toscane, dorique, ionique, corinthe, et composite, selon la doctrine dudit Vitruve, suivant lequel j'ai fait cinq figures de colonnes en différence de hauteur, pour donner plus clairement à entendre quel rétrécissement doivent avoir les principales parties de chacune, comme sont l'architrave, la frise et corniche, eu égard à ladite hauteur, et ce en chacune des cinq manières susdites. Au moyen de quoi chacun pourra bien aisément connaître comme se doit conduire l'ordre dont il se voudra servir, moyennant que celui qui en voudra faire son profit ne soit ignorant de perspective. Car autrement ne pourra rien pratiquer à propos, si ce n'est par accident. Et quant aux parties, genres et symétries d'icelles, je me suis délibéré les déclarer et traiter suivant ce qu'en a écrit cet excellent architecte Messire Léon Baptiste Albert, lequel a doctement et amplement déduit toutes ces choses en son septième livre de bien bâtir, traduit par Jean Martin parisien, auquel en est due grande louange par les studieux d'architecture, pour avoir par lui éclairci et mis en notre vulgaire un si excellent livre, avec plusieurs autres, desquels un chacun peut recevoir très grand plaisir et contentement. Or, Messieurs, je veux bien vous avertir que ma principale intention, en ce mien nouvel œuvre, a été

de travailler pour les ouvriers (car les hommes doctes en cet art n'ont besoin de mes écrits) afin de leur donner à entendre quel a été le jugement de nos bons maîtres antiques. Et pour accompagner lesdits cinq ordres, il m'a semblé convenable de réduire à mon pouvoir les ordres plus loués qui se voient à Rome à l'antique, comme sont un ordre dorique, deux ordres ioniques, deux ordres corinthiens et un ordre composite, suivant et ainsi que moi-même les ai mesurés et pratiqués, avec leur symétrie amplement déduite selon chaque ordre, et ajoutant au tout une si bonne déclaration pour chacune figure que ceux qui ont la pratique du compas, n'auront besoin d'autre lecture, qui est cause que je ne me suis plus longuement arrêté à écrire comme il faut prendre leur mesure en chacun ordre, d'autant que toutes les figures sont tellement réduites en grand volume et diversifiées en plusieurs sortes qu'elles ne requièrent plus ample et spéciale déclaration, m'assurant que le seul compas suffira pour en donner raison et intelligence aux ouvriers. Et qui voudra chercher curieusement avec le compas, il trouvera que le tout se rapportera selon les règles de Vitruve. Au surplus, Messieurs, je vous supplie ne me vouloir imputer à présomption aucune cette mienne entreprise, ni m'estimer si téméraire que de vouloir corriger les inventions et ouvrages antiques, car mon intention ne fut donc autre que de faire connaître (tant qu'en moi est) les choses qui sont bien ou mal entendues, désirant par ce mien labeur donner occasion aux hommes studieux et mieux exercés en cet art, de nous éclaircir de plus en plus cette noble discipline et règle de Vitruve, nous recueillir tant de belles fleurs, desquelles on voit les champs fertiles de ces bons auteurs être semés, faire venir à la connaissance de tous une infinité d'autres inventions, qui serviront à la postérité, et ne se point montrer chiche des dons de grâce par eux libéralement reçus tant de Dieu que de nature.

Quant à moi je supplie être excusé, si n'ayant atteint la perfection que j'eusse bien désirée pour le profit des ouvriers, si j'ai oublié quelque chose en la distribution et mesure de ces ordres, et n'ai si clairement exposé le texte qu'il n'y soit demeuré quelque obscurité, ainsi que de soi-même il est bien mal aisé à entendre. Et où il adviendrait qu'aucun malveillant me voulût pour cela blâmer, je lui prie remettre doucement le différent aux hommes doctes et se parforcer de mieux faire, afin que les choses soient entendues de mieux en mieux à un chacun. Il vous plaira donc, Messieurs, prendre en bonne part mon bon vouloir en ce peu de pratique, que Dieu m'a donné moyen vous déclarer pour vous en servir, si besoin est, lequel je prie en faire la grâce à ceux qui le désirent. D'Écouen l'an de grâce mil cinq cent soixante-quatre.

f. A 3

#### AVERTISSEMENT AUX LECTEURS.

Messieurs, pour rendre plus claire intelligence aux ouvriers, à cette deuxième impression, je me suis employé à tout ce qui m'a été possible, de ce qui me semblait être demeuré obscur et caché aux figures de ce mien petit labeur ; et aussi à dire vérité, quand quelque œuvre est faite, est facile à tous connaître les fautes, mais difficile sinon à peu de les amender. Qui est la cause que pour plus faire paraître la distribution et mesure de chacune ordre de colonne, je me suis mis en devoir de ce peu de pratique que Dieu m'a donné, d'augmenter mon petit œuvre de cinq autres ordres de colonnes, ayant chacune toute leur partie de symétrie et mesure déduite amplement, tant par figures que par écrit, montrant en chacune ordre par alphabet comment se doivent prendre les mesures de toutes les parties de chacun membre. Et ainsi sera bien facile venir en connaissance aux ouvriers de leur mesure et principale partie de chacun membre des plus belles et commodes, et aussi pour éviter le difforme mal convenable, comme verrez aux figures que j'ai augmentées et corrigées en ce que j'ai pu. Et quant aux chapiteaux desdites colonnes, de ceux qui sont réduits en grand, ils ont les feuilles assez mal refendues et contournées pour être suivies selon l'antique. On ne peut pas donner le garbe à la taille du bois, comme à la taille du cuivre, par quoi vous aurez recours à ceux que j'en ai fait en cuivre, estampés non trop nettement, mais à la manière seulement. Au surplus, Messieurs, j'oserai dire ce, qu'il ne s'en trouvera aucun mode de nouveau, que l'on puisse à bon droit estimer en majesté, en ordonnance de leurs membres, symétrie et en consonance de mesure, comme sont les cinq ordres de colonnes que nous ont fait

et laissé de leurs inventions ces antiques excellents doctes architectes, tant par écrit que par œuvre, qui se voit (*sic*) encore à l'antique. Et je suis en cette opinion, qu'il n'est pas possible d'y ajouter ni moins diminuer en variété de leurs ordres et symétries, sans une grande difformité de leur consonance et mesure. Je me sentirais grandement heureux de pouvoir imiter quelque peu ces excellents ouvriers, qui nous ont laissé de si belles œuvres. Aussi je vous veux bien avertir, Messieurs, que je ne me veux attribuer d'avoir approché si parfaitement et poli mon petit œuvre qu'il n'y puisse être demeuré encore aucune tache de rouillure, tant aux figures qu'à la lettre. Par quoi je supplie tous lecteurs et studieux d'architecture vouloir prendre en bonne part ce que j'en ai fait, pour s'en servir si besoin est.

#### PRIVILEGE DU ROI.

Charles par la grâce de Dieu Roi de France, aux prévôts de Paris, sénéchaux de Lyon et du Poitou, et à tous nos autres baillis, sénéchaux, prévôts, juges, ou leurs lieutenants, et autres nos justiciers et officiers, et à chacun d'eux, si comme à lui appartiendra, salut et dilection. Notre cher et bien aimé maître Jean Bullant, architecte de notre très cher et très aimé cousin, le duc de Montmorency, Pair et Connétable de France, nous a fait entendre qu'il a fait et composé un livre intitulé *Les cinq manières de colonnes, en cinq volumes : à savoir, toscane, dorique, ionique, corinthienne et composite, à l'exemple de cinq autres antiques, suivant la règle générale de Vitruve*, lequel livre, pour le bien et profit de la République, il a délibéré faire imprimer à ses propres coûts et dépens. Et pour ce qu'il doute que l'ayant mis en lumière, chaque imprimeur de notre Royaume le veuille indifféremment imprimer, et l'exposer en vente, et par ce moyen le frustrer du fruit de ses labeurs et de la récompense qu'il prétend tirer des frais et mises qu'il lui conviendra faire à l'impression dudit livre, il nous a très humblement fait supplier et requérir lui vouloir octroyer et impartir sur ce nos lettres de provision nécessaires.

Pour ce est-il, que nous inclinant libéralement à la requête qui nous a été faite par notre-dit cousin, en faveur dudit Bullant, à celui-ci avons permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes, qu'il puisse et lui loise faire imprimer ledit livre par tels ou tels libraires ou imprimeurs que bon lui semblera, pour le temps et terme de dix ans prochainement venant, ensuivant et consécutifs, à commencer du jour que ledit livre sera achevé d'imprimer. Et avons inhibé et défendu, inhibons et défendons par ces présentes, à tous autres imprimeurs et libraires de notre Royaume, quels qu'ils soient, que durant ledit temps de dix ans ils n'aient à imprimer, ni faire imprimer ledit livre, sans le congé et licence dudit maître Jean Bullant, ni icelui mettre ni exposer en vente, imprimé d'autre que celui ou ceux qui auront eu charge de lui de l'imprimer, et que ce ne soit de leur vouloir et consentement, et ce sur peine de confiscation desdits livres et d'amende arbitraire. Si voulons et vous mandons, et à un chacun de vous, si comme à lui appartiendra, que de nos présentes permissions, octrois et du contenu ci-dessus, vous faites, souffrez et laissez ledit maître Jean Bullant et lesdits imprimeurs, ayant charge de lui d'imprimer icelui livre, jouir et user pleinement et paisiblement durant ledit temps, et ainsi que dessus est dit ; cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements au contraire, en procédant à l'encontre de ceux que trouverez contrevenir au contenu de cesdites présentes par confiscation desdits livres, et adjudication de ladite amende ; car tel est notre plaisir, nonobstant quelconques ordonnances, restrictions, mandements et défenses à ce contraires. Donné à Paris le IX<sup>e</sup> jour de décembre, l'an de grâce, mil cinq cent soixante-trois, et de notre règne le quatrième,

Par le Roi.

DE L'AUBESPINE.

LEDIT JEAN BULLANT A TRANSPORTE LEDIT PRIVILEGE A  
Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat le 31 de décembre 1563.

Et fut achevé d'imprimer ledit livre le 27 mai 1564.

Illustration :] « Tuscane ». / « Dorique ». / « Ionique ».

[f. A 4

Illustration :] « Corinthe ». / « Composite ».

La première et plus ancienne colonne, qui est plus forte et plus durable à la peine, et plus résistante à vieillesse, fut appelé dorique premièrement inventée d'un prince nommé Dorus, fils d'Hellèn et d'Optique la Nymphé, régna jadis en Achaïe, et si tenait tout le pays de Péloponnèse. Ce prince édifia en Argos (ville très ancienne) un temple à la déesse Junon, lequel de fortune fut fait à la mode que nous disons dorique. Après en d'autres cités d'Achaïe en furent bâtis de semblables, n'étant encore trouvée la raison des symétries. Mais après que les Athéniens par les réponses de l'oracle d'Apollon en l'île de Delphes, eurent avec le commun consentement de la Grèce, mené pour une fois en Asie treize troupes ou colonies de nouveaux habitants, et à chacune ordonné certains ducs ou capitaines pour les gouverner, la souveraine autorité fut baillée à Ion, fils de Xuthus et Creüsa, lequel ce même dieu Apollon avait pareillement en ses oracles avoué pour son fils. Cestui-là prit la charge de conduire ces colonies en Asie, où il occupa incontinent les frontières de Carie, et y bâtit des cités magnifiques, comme Éphèse, Milet, Myunte (qui depuis fut abîmée en mer, et de laquelle iceux Ioniens annexèrent à ladite Milet le temporel, et les choses sacrées) Priène, Samos, Téos, Colophon, Chios, Érythrée, Phocée, Clazomène, Lebède et Méliote : qui aussi par le commun accord de toutes ces cités fut entièrement détruite et mise bas, par guerre signifiée à jour préfixé, à l'occasion de l'arrogance et témérité de ses habitants ; puis en son lieu par l'intercession du Roi Attale et de la Reine Arsinoé, la ville de Smyrne fut reçue entre les Ioniennes. Ayant donc les citoyens de ces cités chassé à force d'armes les Cariens et Lélègues, peuples barbares de longtemps résidant en ces pays, les victorieux appelèrent la contrée Ionie, du nom de leur souverain, puis y édifièrent aucuns temples pour honorer les dieux immortels, et singulièrement Apollon Panionius, l'édifice duquel fut conduit à la ressemblance de celui qu'ils avaient vu en Achaïe, et pour cette raison le nommèrent dorique.

[f. A 4 v°

Illustration :] « Tuscane ». / « Dorique ».

f. B

[Illustration :] « Dorique selon la doctrine de Vitruve ».

Or est-il que quand ils y voulurent dresser des colonnes, ces bonnes gens ne sachant quelles symétries ils leur devaient donner, prirent leurs mesures dessus le corps de l'homme et trouvèrent que depuis l'un de ses côtés jusques à l'autre c'était la sixième partie de sa longueur, et que depuis le nombril jusques aux reins, cela faisait un dixième, chose que nos expositeurs des Saintes Lettres ayant bien observé, estimèrent que l'arche faite au temps du Déluge fut comprise sur la figure de l'homme. Et peut-être que les ouvriers qui vinrent puis après, ordonnèrent que les mesures d'icelles colonnes seraient faites en sorte que les unes auraient six fois la hauteur de leur empiètement, et les autres dix. Mais par après avertis par un instinct naturel, né en l'entendement de la personne (par lequel les convenances s'aperçoivent, ainsi qu'avons dit) que d'un côté si grande épaisseur de colonnes, et d'autre si grande grêleté, étaient malséantes, rejetèrent toutes les deux susdites manières, et à la fin jugèrent qu'entre ces deux extrémités ou excès gisait la saine et bonne grâce de ces colonnes telle qu'ils la cherchaient ; et pour ce faire en premier lieu suivirent les arithméticiens, joignant ensemble ces deux extrémités, qui faisaient seize, puis partirent par la moitié la somme toute entière qui leur fit voir par évidence que le nombre de huit était également distant dudit six et du dix ; puis en suivant cela donnèrent à la longueur de la colonne huit fois le diamè-

[f. B 1v°

Illustration :] « Dorique selon la doctrine de Vitruve ».

tre de la base, et la nommèrent ionique. Après pour rhabiller l'ordre dorique, appartenant aux édifices de grosse masse, ils firent tout ni plus ni moins. Car le nombre de six fut par eux ajouté avec ce huit, si qu'il en procéda quatorze, lequel se divisa en parties égales, qui furent sept pour chacune, et l'un de ceux-là se donna au bas de la tige dorique, pour en sextupler la hauteur.

Finalemēt pour proportionner les plus grêles colonnes qu'ils nommèrent corinthiennes, ils assemblèrent le huit des ioniques avec le dix assigné à cet ordre, et cela donna dix-huit, qui fut aussi parti en deux, si que c'était neuf pour moitié, lequel nombre fut appliqué à la hauteur du corps de la colonne, multiplié par soi à son empiétement. Ainsi les ioniques eurent de long huit fois le diamètre de leur base, les doriques sept et les corinthiennes neuf. Voilà comment la colonne dorique fut premièrement formée sur la proportion de l'homme.

f. B 2

[Illustration : détail de l'ordre dorique]

[f. B 2 v<sup>o</sup>

Illustration :] « Cet ordre dorique est à un arc triomphal qui se voit à présent à vingt-sept milles de Rome ».

*Marginalia* :

« La hauteur de cette colonne a onze pieds neuf pouces trois lignes et demie, y compris l'estragal (*sic*) et al lisière d'en bas.

Le diamètre par bas, un pied cinq pouces sept lignes.

Le diamètre par haut, un pied 3 pouces sept lignes.

La hauteur de la base, neuf pouces 3 lignes et demie.

La hauteur du chapiteau, dix pouces une ligne.

La hauteur de l'architrave, neuf pouces six lignes.

La hauteur de la frise, un pied neuf lignes.

La hauteur de la corniche y compris la lisière, fiches ou triglyphes, un pied deux pouces onze lignes.

Aussi je me suis voulu arrêter à vous décrire les hauteurs et saillies de chacun membre particulier, comme je les ai mesurées, mais seulement les principales hauteurs desdits membres, pour plus clairement connaître la majesté de chacun ordre de ces excellents architectes. »

#### Des parties d'une colonne, ensemble des chapiteaux et de leurs genres.

Quand on a mesuré les intervalles, il faut dessus y asseoir les colonnes qui doivent soutenir la couverture. Et certes il y a grande différence entre colonnes et pilastres, même encore aux couvertures, à savoir si elles sont par dessus recouvertes d'arches ou d'architraves, car sans point de doute lesdites arches et pilastres sont propres aux théâtres ; et pareillement aux basiliques icelles arches ne sont pas hors d'estime. Mais en tous les excellents ouvrages de temples, on n'y a point vu jusques à présent portiques autres que travonnés ou planchés.

Maintenant donc je veux parler des parties de la colonne. Premièrement il y a le plinthe d'en bas, sur quoi s'assied la base, dedans laquelle se met la tige. Après le chapiteau, plus l'architrave, en qui viennent à poser les bouts des soliveaux armés d'une lisière ou bande plate de moulure, et encore par-dessus tout cela gît la corniche, que les aucuns nomment couronne. Or je vois (*sic*) commencer par la déduction des chapiteaux, à cause que ce sont ceux qui font le plus varier les colonnes. Toutefois avant la main je prie tous ceux qui transcriront ce mien livre, qu'ils mettent tout au long les nombres, dont en cet endroit je ferai mention, et ne veuillent rien abréger par figures ou caractères, ains ne leur soit moleste d'écrire, douze, vingt, quarante, et ainsi des autres, non pas 12, 20, 40 ou semblables.

La nécessité apprit aux anciens à mettre des chapiteaux sur les colonnes, afin que les tranches des architraves ou sommiers puissent poser dessus et s'y conjoindre. Mais au commencement c'était un billot de bois carré, difforme et de mauvaise grâce. Que (si nous voulons croire aux Grecs) les Doriciens premiers inventèrent de faire quelque ouvrage alentour pour un petit adoucir ce billot, afin que cela eût apparence d'un vase arrondissant couvert d'un couvercle carré. Et pour ce que de prime face il leur sembla un peu trop court, ils lui firent le col plus long. Tôt après les Ioniens ayant vu les ouvrages doriques, approuvèrent bien ces vases pour chapiteaux, mais non leur nudité, ni cette adjonction de col ; ains en leur place y mirent une écorce d'arbre, laquelle pendait tant d'une part que d'autre et se retournait comme une anse, pour enrichir les côtés de leur vase. Conséquemment les Corinthiens succédèrent, au moins un ouvrier d'entre eux nommé Callimaque, lequel ne fit comme les précédents des vaisseaux évasés, mais se servit d'un égayé et de bonne hauteur, revêtu de feuilles tout autour, pour autant que cela lui plut, l'ayant ainsi vu sur le

[f. B 3

Illustration :] « Ordre dorique ».

[f. B 3v°

Illustration :] « Cet ordre dorique est au théâtre de Marcellus à Rome, fort loué des bons architectes. »

*Marginalia* :

« La hauteur de cette colonne a de haut vingt-deux pieds 9 pouces 6 lignes y compris l'astragale ou carcan et la plinthe d'en bas.

Cette colonne n'a point de base, comme voyez ; de diamètre par bas deux pieds 11 pouces 7 lignes. Le diamètre par haut deux pieds 4 pouces six lignes.

La hauteur du chapiteau, un pied cinq pouces six lignes.

La hauteur de l'architrave un pied cinq pouces onze lignes.

La hauteur de la frise un pied dix pouces six lignes.

La hauteur de la corniche y compris la lisière des fiches ou triglyphes 2 pieds 5 pouces 3 lignes. »

sépulcre d'une jeune fille, où d'aventure était percrue une herbe dite acanthe, autrement branque ursine, laquelle revêtait tout le corps du vaisseau. Trois sortes donc de chapiteaux furent en ce point inventées et reçues en usage par les bons ouvriers de ce temps-là. Ce nonobstant je trouve que le dorique avait été longtemps auparavant pratiqué entre les Étrusques, mais je ne m'arrêtai à si peu de chose, ains sans plus déduirai ces trois, à savoir le dorique, l'ionique et le corinthien.

Or d'où pourriez-vous estimer que soit procédé le grand nombre des autres chapiteaux de formes différentes qui se voient tous les jours en plusieurs ouvrages ? Quant à moi, je suis d'avis qu'il n'est venu sinon des bons esprits qui se sont travaillés pour inventer des nouveautés ; toutefois quoi qu'ils aient su faire, encore ne s'est trouvée aucune mode que l'on puisse, à bon droit estimer, autant que celles-là, si ce n'est une que j'ose bien nommer italienne, afin que l'on ne pense que toute la louange d'invention soit due aux étrangers. Sans point de doute cette mode a mêlé avec la joliveté corinthienne les délices ioniques ; et en lieu des anses pendantes, a mis des volutes ou cartouches, tellement qu'il s'en est fait un œuvre singulièrement agréable et bien approuvé entre tous.

Mais maintenant pour venir aux colonnes, je dis que pour leur donner grâce, les architectes ont voulu que sous les chapiteaux doriques fussent mises des tiges portant en leur empiètement une septième partie de toute leur longueur, les ioniques eussent une neuvième, et les corinthiennes leur huitième en diamètre par en bas. Sous toutes ces colonnes leur plaisir fut, mettre des bases égales en hauteur, toutefois différentes en moulures. Que vous dirai-je plus ? Tous ces inventeurs ont été dissemblables en ce qui concerne les linéaments des parties, mais quant à la proportion des colonnes, ils sont pour la plupart convenus ensemble, car tant les Doriens, Ioniens que Corinthiens approuvèrent les traits de colonnes, et en ce pareillement se sont-ils accordés ensemble (en ensuivant la nature) que les troncs des colonnes fussent tenus plus menus par haut que par bas. D'autres, pour ce qu'ils entendaient que les choses vues de loin et (par manière de dire) quasi comme d'un œil lassé, se montrent moindre qu'elles ne sont, ordonnèrent par mûre délibération que les colonnes hautes ne fussent pas si menus par haut que les plus courtes ; et à cette cause fut fait que le diamètre de l'empiètement (si la tige doit avoir quinze pieds de longueur) serait parti en douze divisions égales, dont il en faut donner les onze au bout d'en haut, et non point davantage. Mais si elle est de 15 à 19 pieds, il convient partir le diamètre de

[f. B 4

Illustration :] « Cet ordre dorique est au théâtre de Marcellus à Rome fort loué des bons architectes ».

[f. B 4v°

Illustrations : profil d'entablement dorique, schéma de dessin des cannelures doriques, profils de la base attique et de la base « ionique » d'Alberti (gravures reprises de Bartoli)]

bas en treize, et en donner les douze au haut. Plus si elle porte de vingt à trente pieds, ce diamètre de l'empiètement doit avoir dix-huit parties, et le bout d'amont seize. Après si elle est de trente à quarante pieds, il faudra diviser le diamètre en quinze, et en bailler les treize au bout d'en haut. Outre si elle monte de quarante à cinquante, le diamètre d'en bas sera parti en huit modules, dont

le bout d'en haut en aura sept, et ainsi des autres, car il se faut ranger à ce que tant plus la colonne est longue, plus doit-elle être grosse par en haut. Et certes tous les architectes se sont accordés à cela ; toutefois en mesurant les bâtiments antiques, j'ai trouvé que ces règles n'ont pas toujours été justement observées. Et néanmoins les ai faits selon les règles de Vitruve, comme verrez ci-après par les figures au dernier feuillet du livre.

#### DES LINEAMENTS DES COLONNES EN TOUTES LEURS PARTIES,

ensemble des bases, avec leurs moulures, bozels, armilles ou anneaux, frises, ou latastres, petits carrés, tailloirs, membres ronds, filets ou petits carrés, nacelles, gueules droites, et gueules renversées, que l'on dit en un mot doucines. Puis nous montrerons à chacune ordre de colonne, comme il faut donner leurs proportions et diminutions de toutes leurs parties (ayant leurs stylobates à chacune ordre comme se voit par les figures) clairement noté en chacun ordre.

f. C

Je recommencerai en cet endroit à parler des linéaments des colonnes. Je prendrai entre les sortes de colonnes celle dont les antiques se soulaient plus communément servir en bâtiments publics, et celle-là sera moyenne entre les plus grandes et plus petites, c'est à savoir de trente pieds de haut, dont je diviserai le diamètre du bout d'en bas en neuf parties toutes égales et en donnerai huit à celui du bout d'en haut : ainsi sera la proportion gardée comme de huit à neuf, que l'on nomme sesquioctave. Puis je ferai par égale proportion que le diamètre du rapetissement par en haut se rapportera à celui de bas, qui est (comme dit a été) de huit à neuf, car autant en a la plante. Derechef j'accorderai ce diamètre du bout d'en haut avec celui auquel la tige se commence à diminuer, et en ferai une sesquiseptième, puis je viendrai aux autres linéaments des parties pour dire en quoi et comment ils diffèrent.

Les moulures de la base sont le plinthe, le bozel et la nacelle. Icelui plinthe est une platine carrée mise en la partie de bas, comme pour soutenir le faix, laquelle je nomme latastre, à raison que de tous côtés elle s'étend en largeur. Les bozels sont ainsi que gros anneaux de chaîne, sur l'un desquels s'assied ou plante la tige de la colonne, et l'autre pose sur le plinthe. La nacelle est un canal creux, mis entre ces bozels, comme serait la concavité d'une poulie.

Maintenant entendez que toute la raison de mesurer les parties a été prise sur le diamètre de l'empiètement de la colonne, ainsi l'instituèrent les Doriques. Leur plaisir fut de donner de haut à toute la base la juste moitié du diamètre bas de la colonne. En cette base ils voulurent le latastre ou plinthe large en carré, de mesure telle qu'il portât un diamètre et demi tout entier de l'empiètement, ou pour le moins un diamètre et un tiers. Après ils divisèrent la hauteur de la base en trois parties et en donnèrent l'une à l'épaisseur de ce latastre ou plinthe, et par ainsi toute la hauteur de cette base fut triple à l'équipollent du latastre, la hauteur duquel pareillement se rendit triple au respect de toute la base. Après ils divisèrent le reste de la base en quatre, et en donnèrent une au bozel de dessus ; puis encore partirent-ils en deux ce qui demeurait entre ce bozel et le latastre, autrement plinthe, et en baillèrent l'une au bozel de bas, le résidu à la nacelle constituée entre deux. Cette nacelle a en ses extrémités deux petits carrés comme lisières, à chacun desquels fut donné une septième partie de la largeur à elle assignée, le demeurant est encavé.

Or ai-je dit qu'en tout bâtiment, quel qu'il soit, l'on doit soigneusement prendre garde à ce que jamais rien ne porte à faux, ains que tout ce qu'on met l'un sur l'autre, ait correspondance au massif. Et certes il y aura du faux, si le rondu à plomb mis contre la face de quelque moulure, trouve en pendant du vide entre lui et les autres choses qui seront au-dessous. Cela fait que les ouvriers antiques voulant caver ce creux de la nacelle n'allèrent jamais plus en profond que là où devait correspondre le massif de la charge.

Les bozels auront de saillie une moitié avec la huitième partie de leur épais ; et quant à celui de dessous, sa circonférence ou rondeur s'étendra des quatre côtés sur les vives arêtes du latastre le supportant.

Voilà comment les Doriques se gouvernèrent en cet endroit, chose que les Ioniens approuvèrent, mais leur volonté fut de doubler les nacelles, et entre deux y mirent des astragales



ou anneaux : par ainsi donc leurs bases eurent de hauteur le demi-diamètre de l'empiètement de la colonne, et divisèrent cette hauteur en quatre, dont ils en donnèrent une à l'épais du latastre, et de large onze quartes en tous sens ; au moyen de quoi l'on peut voir que toute la hauteur de leur susdite base portait quatre et la largeur onze. Le reste de cette hauteur, non compris le latastre, ils le divisèrent en sept parties et en donnèrent les deux à l'épaisseur du bozel de bas ; puis encore mesurèrent le demeurant de la base en trois, de quoi la tierce de haut fut baillée au bozel de dessus, et les deux au-dessous distribuées tant aux nacelles qu'astragales, qu'ils firent par cette raison, à savoir que l'espace d'entre ces bozels serait divisé en sept parties, desquelles on en donnerait une à chacun des anneaux, et le reste s'appliquerait par égales portions aux deux nacelles. Puis quant aux saillies des membres ronds, ces Ioniens les observèrent ni plus ni moins que les Doriques ; même en creusant ces nacelles, jamais ne les firent aller plus en profond que la ligne perpendiculaire des parties posant

[f. C 1v°

Illustration :] « Mesure de porte dorique convenable pour temples ».

f. C 2

[Illustration :] « Ordre ionique selon la doctrine de Vitruve ».

dessus. Vrai est qu'aux petits carrés ils donnèrent à chacun une huitième partie de la largeur de la nacelle. Toutefois encore se trouva <-t-> il des ouvriers entre eux lesquels divisèrent la hauteur de la base en seize, non compris en ce le latastre, et en donnèrent quatre au bozel de bas et trois à celui de dessus, à la nacelle inférieure trois et demie, et autant à la supérieure, le résidu était pour les petits carrés. Voilà certes comment les Ioniens se gouvernèrent en cet endroit.

Puis les Corinthiens approuvèrent l'une et l'autre de ces bases, à savoir la dorique et l'ionique, même en usèrent ordinairement en leurs ouvrages ; voire, qui plus est, en toutes les particularités des colonnes, ils n'y changèrent sinon le chapiteau. Aucuns disent que les Étruriens ne faisaient en leurs bases le latastre ou plinthe carré, mais tout rond ; ce nonobstant je n'en trouvai jamais parmi les œuvres des antiques, bien est-il, qu'aux temples ronds, principalement aux portiques ou promenoirs qui les environnaient, iceux nos pères avaient accoutumé de faire leurs bases de sorte que les plinthes continuaient à un même niveau, comme s'ils eussent voulu donner à entendre que cestui-là devait être un perpétuel sujet pour tenir les colonnes en leur hauteur égale. Chose que (à mon avis) ils firent, pour ce qu'il leur semblait que les membrures carrées ne convenaient pas bien avec les rondes.

Ce ne sera sinon bien fait de traiter un peu de la grâce convenable à toutes ces moulures, de quoi les ornements particuliers se font. Elles se nomment en premier lieu, la couronne, le tailloir ou tui-

[f. C 2v°

Illustrations :] « Ionique selon la doctrine de Vitruve ». / « Plan du chapiteau ionique ».

leau, le bozel ou membre rond, le filet ou petit carré, la nacelle ou canal, la gueule droite et la gueule renversée, que l'on dit en un mot doucine. Or chacune de ces moulures est un linéament de telle nature qu'il se jette aucunement en dehors, mais par diverses façons de faire, et qu'ainsi soit, le trait de la couronne représente la lettre latine L. Et n'est point d'autre sorte que le petit carré, sinon qu'elle est large. Le tailloir se rejette beaucoup plus en dehors qu'icelle plate-bande.

f. C 3

[Illustration :] « Ionique. »

[f. C 3v°]

Quand au bozel, j'ai été en doute si je le devais nommer lierre, à raison qu'il s'attache en faisant sa saillie, et est la figure de son forget ni plus ni moins qu'un C mis au-dessous la lettre, comme vous pourrez voir [**L sur C**]. Le petit carré aussi est pareil à une étroite lisière, et quand ce C se met à rebours dessous la lettre L, ainsi que pouvez voir figuré [**L sur C inversé**] il fait un canal ou nacelle. Mais s'il advient que sous ce L on applique un S en la mode que je vous montre [**L sur S**] cela se peut dire gueule droite, et gueule renversée, autrement gosier, considéré qu'il a toute la façon d'un gosier d'homme. Mais si on la met dessous L gisante à l'envers en cette sorte,

[L sur S inversé] cela pour la ressemblance du ploïement s'appellera onde ou doucine. Davantage les particularités de ces membrures sont ou toutes planes, ou taillées à demi bosse, car sur la corniche plate on y met des coquilles, des oiseaux ou des lettres, suivant le plaisir du seigneur de l'ouvrage. Aussi on y fait des dentilles, la raison desquelles est que leur largeur porte justement la moitié de leur hauteur, et le vide d'entre deux ait deux mesures de la largeur partie en trois. Le rudent ou bozel se fait en ovale, ou bien se recouvre de feuilles. Et si c'est en ovale, parfois sont les œufs tout entiers, et parfois coupés par le bout d'en haut. Sur la lisière ou plate-bande, au-dessous on y met des billettes ou colanes, comme de perles enfilées. Mais quant à la doucine du tailloir ou couvercle, jamais ne se revêt sinon de feuilles, mais le petit carré se fait toujours tout plan. Voilà certes quelle est la raison pour conjoindre et approprier ces moulures ensemble. Et faut nécessairement que celles qui sont dessus, aient toujours plus de saillie que les autres de bas. Aussi est à noter que lesdits petits carrés séparent ces membrures les unes d'avec les autres, et à bien dire leurs servent de ligne vive, qui est la forme supérieure de chacune particularité. Même aussi quand on les voit de front, ils adoucissent et distinguent les entretailures des ouvrages, par quoi raisonnablement leur est donné en largeur la sixième du membre à qui on les adjoint, voire fussent dentilles, ou ovales ; mais si c'est en doucine, on leur baille volontiers sa troisième partie.

*Cette colonne Dorique y compris la stylobate et toutes ses parties, soit divisée en douze : une d'icelles sera le diamètre du tronc de la colonne, puis la douzième d'en haut AC soit divisée en six, reste onze diamètres, et cinq de ces parties du diamètre AC. Pour lesdites hauteurs de la colonne, la verge de la colonne y compris la base et chapiteau a sept diamètres de hauteur, comme est ci-devant dit, au texte. Aucunes à l'antique sept et demie, autres huit, selon les lieux et endroits qu'ils seront appliqués. Pour avoir le diamètre elle se divise en autre manière comme la dorique du deuxième feuillet : la hauteur se divise en sept, sans y comprendre l'astylobate (sic). Puis une d'icelles soit divisée en sept parties, cinq et demie font le diamètre du tronc de la colonne par bas, comme voyez par la figure. La mesure de l'astylobate (sic) se fera en cette manière : trois diamètres du tronc de la colonne fera la hauteur de la stylobate ; divisez la hauteur de la stylobate en sept parts : une part fera la base, une pour la corniche de la stylobate. Partissez le diamètre marqué A en quatre parties ; deux d'icelles avec le diamètre font la largeur de la stylobate, comme voyez sur le diamètre A. Puis soit divisé la base au point B en deux parties, une pour le plinthe ; l'autre soit divisé en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet. L'autre base marquée au point C soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, la seconde divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas. Et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet ; chaque saillie soit en son carré. La corniche de la stylobate au point D soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale, deux pour la corniche et deux pour le plinthe, qu'il faut diviser en trois, une pour la petite cimaise de dessus le plinthe. Qu'il faut encore diviser en trois, deux pour la petite sime, une pour le filet au point D. La base de la colonne qui se pose sur la stylobate est du demi-diamètre du tronc de la colonne de bas ; la hauteur soit divisée en trois, une partie pour le plinthe, le reste depuis le plinthe, soit parti en quatre, une partie soit donnée au tore de haut ; depuis le plinthe jusques au tore de haut soit divisé en deux parties égales, une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile. Entre les deux tores soit divisé en sept parties, deux d'icelles seront données aux deux petits carrés ou lisière, l'une pour le haut, l'autre pour le bas. La lisière ou petit carré de l'empiètement de la colonne se fera en cette manière. Partissez le dia-*

[f. C 4

Illustration :] « Colonne dorique ».

[f. C 4v°

Illustrations : détail du profil de l'ordre dorique, détail de la frise et de la corniche dorique] *mètre en quatorze parties, prenez la moitié pour la largeur et l'autre moitié pour la saillie et le résidu. La saisie de chaque membre se fera ainsi qu'il est noté en la figure du profil de la base marquée au point A au cinquième feuillet. Le rétrécissement de la colonne se doit faire selon la hauteur que l'ouvrier le doit mettre en œuvre, comme vous voyez par les cinq figures du dernier du livre amplement déduit et qu'il est dit par ci-devant. La hauteur du chapiteau EF est la moitié du diamètre de la colonne d'en bas. Partissez icelle hauteur en trois, une pour la frise au point E l'autre pour l'échine au point G, la tierce partie pour le tailloir au point H, lequel diviserez en trois, une pour la sime, et les deux seront pour le tailloir. La tierce partie de l'échine ou fasce seront faits les trois petits*

anneaux ou carcans au point I. La saillie du chapiteau se fera que chaque membre portera son carré. La hauteur de l'épistyle ou architrave sera du demi-diamètre de repiètement du tronc de la colonne. Partissez icelle hauteur en sept parties, l'une d'icelles parties sera le ténia au point L. La hauteur de la frise ou zophore, se fera en cette manière : divisez l'architrave en deux, les trois feront la hauteur de la frise ; divisez une d'icelle tierce partie en trois, sera la bande ou lisière dessus le triglyphe marqué au point O. La hauteur depuis l'architrave jusques au filet du point O soit divisé en trois parties, dont les deux seront la largeur du triglyphe, les trois sa hauteur. La largeur du triglyphe soit divisé (sic) en douze parties, deux d'icelles pour les plinthes, et deux soient données aux canaux. Et le tout partir également, ainsi qu'il est amplement noté aux figures ci-devant de l'ordre dorique du quatrième feuillet. Puis divisez la hauteur de l'architrave en six parties, une d'icelles sera donnée à la hauteur des gouttes qui

f. D

[Illustration : détail de l'entablement dorique (profil et vue du soffite)]

sont pendues au-dessous du triglyphe ; divisez icelles gouttes en quatre parties, l'une d'icelles sera le filet dont elles dépendent. La corniche sera de la hauteur de l'architrave : icelle hauteur soit divisée en deux parties, la première MN soit divisée en quatre parties, une pour la sime M, deux pour la couronne. L'autre partie du résidu est pour la sime F qui est posé sur la bande ou lisière du zophore. La seconde partie se donne à la sime E qu'il faut diviser en sept parties, l'une d'icelles parties est pour le filet ou lisière dessus la sime B, la hauteur de la sime soit faite en carré pour sa saillie. La hauteur de l'architrave soit divisée en trois parties, deux d'icelles marquées AB feront la saillie de la couronne AB. Pour l'enrichissement du plafond pendant sur iceux triglyphes, la saillie de cette couronne AB soit divisée en vingt parties, deux soient données aux bandes ou lisières, quatre d'icelles parties pour les gouttes ou petit rond ; que la longueur d'iceux petits ronds soit de la largeur d'un triglyphe CD, le reste de l'enrichissement qui doit être entre iceux triglyphes, soit pris la hauteur de la frise au point DE pour la longueur, les deux petits carrés languets, à chacun bout de la pointe du rhombe ou losange, soit fait d'une tierce partie de la largeur d'un triglyphe FG, comme voyez par la figure présente.

[f. D 1v°

Illustration : volute ionique]

La corniche enrichie de ses mutules ou modillons se fait d'une autre mesure que la précédente. Partissez l'architrave en trois parties ; quatre de celle partie seront pour la hauteur de la frise, la corniche aura pareille hauteur. La hauteur de la frise soit divisée en dix parties ; l'une d'icelles fera la bande ou lisière dessus le triglyphe au point O. Le ténia et leguttes (sic), petit filet dessous icelui triglyphe, se fera de pareille mesure ci-devant dit. La hauteur de la corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux d'icelles parties se donneront aux fascies F de dessous l'échine E ou tore, qui faut diviser en six au point CD ; une d'icelles pour le filet ou lisière, trois pour la fasce de dessous, deux pour l'autre fasce inférieure, une partie des neuf sera donnée au tore E, deux aux mutules A ou modillons, deux à la couronne G dessus les modillons, deux autres d'icelle partie à la sime H. Puis divisez iceux modillons en trois : une partie sera pour la petite sime qui est sur iceux mutules, que partirez encore en trois, une pour le filet, le résidu pour la petite sime. Le filet ou lisière dessus la sime sera de telle mesure qu'il est ci-devant dit. La saillie ou projecture d'iceux mutules se fait de la troisième partie de la hauteur de la frise, à prendre du point MN. La face d'iceux mutules marquée au point A se fera de la largeur des deux herettes des deux demi-canaux du triglyphe, comme voyez par la figure AB. Le plafond pendant sur iceux modillons enrichi des sagettes, de foudres et rosaces entre les mutules, sera de telle mesure, qu'il ne passera la largeur d'iceux modillons, comme voyez par la figure marquée AB.

#### DES CHAPITEAUX DORIQUE, IONIQUE, CORINTHE ET ITALIQUE.

Je retourne maintenant aux chapiteaux, et dis que les Doriens firent le leur aussi haut seulement que la base, laquelle hauteur ils divisèrent en trois parties, dont la première fut donnée au tailloir, la seconde au vase ou balancier, et la tierce à la frise ou gorgerin du chapiteau étant sous ledit vase. La largeur de ce tailloir eut d'étendue en son

f. D 2

[Illustration :] « Plan du chapiteau ionique du temple de Fortune Virile. »

J'ai pris cette volute ionique au Vitruve qu'a traduit Daniel Barbaro, gentilhomme vénitien, afin de ne frauder personne, de sa due louange, j'ose bien dire que homme ne l'a point faite selon l'entente de

Vitruve, tournée si parfaitement bien que cette-ci, dont mérite grande louange et remerciement aux studieux d'Architecture.

carré, le diamètre tout entier avec une sixième partie du demi-diamètre de l'empiètement de la colonne. Les membrures de ce tailloir sont la cimaise, autrement doucine, et sa plate-bande, ou latastre. Cette cimaise comprend en soi la moulure qui se fait d'une gueule droite et d'une renversée, et a de haut deux parties de cinq, en quoi le tailloir est mesuré. Le fond du vase joint aux lignes extrêmes de son couvertoir, et au bas de ce vase il y a trois petits anneaux plats, que l'on appelle armlles ou carcans, dessous lesquels aucuns ouvriers mirent pour ornement un petit colleris amortissant contre la frise ou bien gorge du chapiteau. Cette moulure, pour bien faire, ne doit avoir plus de hauteur que la tierce partie de son vase, et se doit amortir au diamètre de la gorge ou encolure du chapiteau (je dis par où il joint au nu de la colonne), même ne passer l'étendue de ce nu par en haut, car ordinairement cela s'observe en toutes manières de colonnes.

En vérité par ce que j'ai pu connaître en recherchant les traits des bâtiments antiques, aucuns ouvriers entre autres donnèrent de hauteur au chapiteau dorique le demi-diamètre de sa colonne, par en bas, avec une quarte partie davantage, laquelle hauteur après ils divisèrent en onze égalités, dont ils en baillèrent les quatre au tailloir ou couvercle, autant au vase et trois à l'encolure ; puis encore partirent-ils ce dit couvercle en deux pour faire de l'une la cimaise ou doucine, de l'autre le plinthe de dessus. Conséquemment ils vinrent à diviser le vase aussi en deux parties, dont la base fut pour les carcans et colleris environnant le fond ; et en celui-là quelques-uns taillèrent des rosaces, et les autres des feuilles à plaisir. Voilà comment oeuvrèrent les Doriques.

Or venons maintenant au chapiteau ionien. Sa hauteur se doit faire égale au demi-diamètre de la colonne par en bas, puis vous la partirez en dix-neuf parties, desquelles vous en donnerez trois au couvertoir, quatre à l'écorce ou plate-bande, d'où procède la volute, six au vaisseau et puis les six restantes au contournement de la volute qui se retourne contre-mont. La largeur de ce couvertoir soit en tous

[f. D 2v°

Illustration : ordre ionique du temple de la Fortune Virile]

*Marginalia :*

La hauteur de la corniche Y. La cimaise trois pieds 11. pouces.

La hauteur de la frise un pied quatre pouces dix lignes.

La hauteur de l'architrave un pied sept pouces

La hauteur du chapiteau un pied un pouce 2 lignes, sans y comprendre la volute.

La hauteur de la colonne 22 pieds 3 pouces 8 lignes y compris la lisière d'en bas, et l'astragale ou carcan par haut.

La hauteur de la base un pied six pouces.

sens pareille au diamètre de l'empiètement de la colonne. La largeur aussi de l'écorce à la plate-bande, qui prend depuis le front du chapiteau jusques au derrière, sera égale à celle du couvercle ; et sa longueur pendra sur les côtés, où elle se tortillera en forme de limace. Le nombril ou centre de laquelle étant au côté droit, sera distant du gauche son pareil par vingt et deux modules, même sera ce nombril justement entre treize d'eux, à compter depuis le plafond du couvercle jusques au dernier point. Et pour faire cette limace ou volute, vous y procéderez en cette sorte.

Dessus la ligne à plomb, environ le milieu, faites-y un petit rond, duquel le demi-diamètre comprenne un module d'étendue ; après marquez un point dessous, autant dessus et encore deux entre deux. Cela fait, mettez le pied ferme de votre compas sur celui qui est plus haut que le centre, et l'autre pied mouvant jusque sous le fond du couvercle, puis tournez contre-bas, tant que vous arrivez au dernier point de treize, pour faire un demi-cercle justement, qui réponde au niveau du centre.

Donc restreignez le compas et appliquez le pied ferme droit sur le petit point marqué en fond de l'œil, et le mobile prenne au bout de la ligne où le grand demi-cercle se sera terminé, puis tournez-le en contre-mont ; et ce faisant par demi-ronds impareils, vous aurez formé un chantournement de limace. Adonc continuez ainsi jusques à ce que vous retrouviez la

circonférence du petit rond fait au milieu, et aurez par bon art ordonné la volute, comme vous pourrez pleinement voir en cette figure *précédente*.

Le bord du vase s'accroûte de manière que depuis l'écorce il se rejette en dehors gardant rondeur, et ait de saillie deux modules sans plus ; mais avisez que l'amortissement se rapporte bien droit au nu de la colonne par en haut. Les ceintures ou doublements des volutes qui viennent conjointre aux parties de devant sur les côtés du chapiteau, seront toujours plus grosses au commencement qu'au milieu et à la fin. L'épaisseur du premier demi-cercle se prendra sur le bord du vaisseau, y ajoutant un seul demi module. Pour l'ornement du couvercle on lui fera une cimaise ou doucine, ayant sa gueule d'un module et demi, et sera encavée en forme de canal, jusques en profondeur d'un seul demi-module ; et la largeur du petit carré l'environnant sera d'une quarte partie de ce canal, puis au milieu du front et dessous la nacelle, seront taillés des feuillages et fruits. Aux parties du vase régnantes sur les fronts y aura des ovales, et sous celle-là des billettes. Les rouleaux des côtés seront bien revêtus d'écailles ou de feuilles. Voilà comment il faut faire le chapiteau ionique.

f. D 3

[Illustration :] « Cet ordre dorique (*sic*) est au temple de Fortune Virile ».

[f. D 3v°

Illustration :] « Cet ordre ionique est au théâtre de Marcellus à Rome »

Mais pour venir à celui de corinthe, sa hauteur comprend le diamètre tout entier du bout d'en bas de la colonne ; et la faut diviser en sept parties égales, dont l'une se doit donner à l'épaisseur du tailloir ou latastre, et les autres six restantes au vaisseau, le fond duquel se rapportera justement au nu de la colonne par en haut, non compris en ce le gorgerin, qui doit avoir tant de saillie que son extrémité se rapporte à la grosseur de la colonne par en bas. La largeur du tailloir doit avoir dix modules d'étendue, dont il faut tailler en biais les cornes de tous les quatre coins, seulement d'un demi module, qui n'est pas ainsi qu'aux tailloirs des autres chapiteaux, car ceux-là sont formés entièrement de lignes droites, mais lesdits de corinthe, dont nous traitons présentement, se cambrent en dedans, de sorte que leur concavité se réduit au bord du vaisseau, qui doit poser sur le nu de la colonne. La cimaise de ce tailloir emporte seulement une tierce partie de son épaisseur. et ses moulures sont semblables à celles du gorgerin que nous mettons au bout d'en haut d'une colonne. La plate-bande et le petit carré ceignent le vaisseau qui est à deux hauteurs de feuillage, en chacun desquels y a huit feuilles, dont celles du premier sont de deux modules en hauteur, et autant portent les secondes. Le reste de la mesure est donné aux vrilles qui sortent hors les gousses de ces feuilles, et montent contremont jusques au bord du vase au-dessous du tailloir. Le nombre de ces vrilles est seize, à savoir quatre de chacun côté ou face du chapiteau, où elles s'entortillent de bonne grâce, deux à droite et deux à gauche, même se jettent en dehors en façon de volute ou limace, huit sous les cornes du tailloir et huit sous la rosace. Mais celles-là se joignent et font ainsi qu'une cartouche double. Ces rosaces dont je viens de parler, semblent sortir du vase et n'excèdent jamais l'épaisseur du tailloir, ains les y voit-on de front justement contre les milieux, comme si elles y étaient plaquées. Le bord du vase qui représente une lisière ou plate-bande, se voit tout alentour du rond, si ce n'est où les vrilles le cachent. Toutefois il faut estimer que ce bord est compris en la mesure. Les crépelures des feuillages doivent avoir cinq ou sept doigts de distance de l'un à l'autre, et leurs contournements d'en haut se doivent rejeter en dehors et pendre contre-bas d'une demi-partie de module. En vérité c'est une belle chose, et digne d'être observée, tant en la refente des feuilles de ce chapiteau corinthien, qu'en toutes autres entretailles, que les traits soient cavés bien en profond. Et voilà comment se doit conduire l'ouvrage de corinthe.

[f. D 4

Illustration :] « Cet ordre ionique est au théâtre de Marcellus a Rome ».

[f. D 4v°

Illustration :] « Chapiteau ionique antique ».

Quant est des Italiens, je dis qu'ils ont assemblé en leurs chapiteaux, tous les ornements qui se trouvent aux autres, et que la raison de les faire n'est en rien dissemblable à celle de corinthe, tant en vase, tailloir, feuillages que rosaces ; mais seulement en lieu des vrilles, ils mirent sous les quatre cornes du tailloir des anses ayant de saillie deux modules entièrement, et au bord du vase qui est nu en la mode corinthienne, ils y appliquèrent ornement ionique, duquel sortent des gousses qui entrent, et se vont mêler parmi le contournement des vrilles, et à la lisière d'icelui vase, faite à ovales, ni plus ni moins qu'une coupe godronnée, et des billettes en son petit carré au-dessous.

f. E

[Illustration : ordre ionique à fût lisse, ordre ionique à fût cannelé et corniche modillonnaire]

*Cette colonne ionique se divise en douze parties, l'une d'icelles soit donnée pour le diamètre du tronc de la colonne par bas, puis un d'icelui diamètre soit divisé en six, une avec les douze diamètres, fera la totale hauteur. La deuxième colonne, où la corniche est enrichie de modillons, se divise en treize. Une d'icelle partie sera le diamètre divisé en cinq CD, trois d'icelles avec les douze qui sera la hauteur de la colonne d'icelle partie. Encore elle se divise en une autre manière sans la stylobate, comme vous voyez en la figure de la colonne ci-devant au premier feuillet de l'ordre ionique. La hauteur soit divisée en huit sans la stylobate. Puis une d'icelle partie je le divise encore en huit, dont sept d'icelles parties font le diamètre de la colonne, chose, à mon avis être tôt abrégée, pour avoir le diamètre selon la hauteur que l'on veut appliquer pour la dimension de leurs parties. Or retournons à la première mesure de notre colonne suivant notre figure : la hauteur du stylobate aura deux diamètres du tronc de la colonne par en bas, puis soit divisé les deux diamètres en six parties, l'une d'icelles soit donnée à la base du stylobate au point B et une autre partie à la corniche dudit stylobate, qui seront huit parties pour ladite hauteur. La base de la stylobate soit divisée en trois parties, une partie pour le plinthe au point B, puis divisez le reste en cinq parties, trois soient données à la sime ; divisez la sime en six parties, une d'icelles sera le filet dessus le plinthe, le reste des cinq, parties qui sont deux soient divisez en trois, deux*

[f. E 1v°

Illustration : détail de l'ordre ionique à corniche modillonnaire]

*pour le tore, l'autre pour le filet. La corniche d'en haut de la stylobate au point A soit divisée en deux parties, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la fasce, la troisième partie pour la sime ; l'autre partie d'en bas soit divisée en trois, deux pour la sime, l'une d'icelles soit divisée en trois, l'une partie sera le filet, l'autre partie des trois sera donnée pour le tore de dessous la sime. Chacun membre doit avoir sa saillie, comme voyez par la figure marquée A. La hauteur de la base aura le demi-diamètre du tronc de la colonne par bas ; sa hauteur soit divisée en trois parts, une sera donnée pour le plinthe, puis le reste depuis le plinthe soit divisé en trois, l'une d'icelles sera le tore supérieur, le résidu depuis le dessous du tore jusque dessus le plinthe soit divisé en six parties égales, les deux seront données pour les astragales du milieu, une pour le filet de dessous le tore, et la moitié pour le filet de dessus le plinthe. Mais les filets ou lisières qui sont dessus les astragales est une moitié qui est dessous, qui contient une partie entière. La hauteur de la bande ou lisière qui est au-dessus du tore, se fait en cette manière : divise la grosseur de la verge du tronc de la colonne en douze parties, une demie d'icelle partie sera pour la largeur et saillie de la bande ou lisière qui appartient au tronc de la colonne. La saillie des parties de chacun membre d'icelle base se fera ainsi qu'il est amplement noté en la figure de la base ionique ci-devant. Le rétrécissement de la verge de la colonne, sera d'une part et d'autre d'une dou-*

f. E 2

[Illustration : profil de l'entablement ionique]

*zième partie ; toutefois vous ferez comme j'ai dit à la dorique selon leur hauteur. La hauteur du chapiteau ionique doit avoir la moitié du diamètre de la colonne par en bas ; toutefois j'en ai trouvé à l'antique qu'ils ne portent que la moitié du diamètre du haut de la colonne. Entre autres celui du théâtre de la colonne de Marcellus (sic). Divisez le diamètre du tronc de la colonne par bas en dix-neuf parties, une demie d'icelles pour la lisière ou couverture, ou abaque. La prochaine partie entière sera à la sime, deux pour la bande ou fasce dont procède la volute, deux à l'échine, une à l'astragale, une demie pour le filet, les trois parties restant dont le reste du demi-cercle de la volute. La saillie d'icelle volute ait autant de saillie que la base du filet ou lisière de dessus le plinthe. Au milieu de l'œil de la volute des huit parties de la ligne perpendiculaires marquée A soit fait un petit carré de la largeur d'une demie d'icelles dix-neuf parties, interséquant deux lignes diagonales d'angles en angles, qui seront*

*divisés chacun en six parties. Puis soit tiré une ligne en angle droit traversant le centre du petit carré. Puis mettez la pointe du compas sur l'angle au point B ; étendez votre compas jusques au point A sur la ligne perpendiculaire ; tournez votre compas au point B et mettez la pointe du compas au point C à l'angle du petit carré, puis ouvrez votre compas jusques au point B de la ligne de l'angle droit, et puis tournez votre compas jusques au point D de la ligne perpendiculaire à D, et vous aurez le demi-cercle de la hauteur de la volute, qui sont les huit parties ; puis mettez votre compas sur le point E de l'angle du petit carré, ouvrez le compas jusques au point D, tournez votre compas au point F à la ligne à angle droit, traversant le centre du petit carré ; puis mettez la pointe du compas à l'angle du petit carré du point G, ouvrez le compas jusques au point F, tournez votre compas jusques au point H. Puis continuant le compas aux points notés aux lignes diagonales du petit carré, comme B C E G, vous aurez la volute tournée parfaitement bien, et bien facile à faire. La volute ainsi faite, comme voyez à la figure au deuxième feuillet de l'ordre ionique. La saillie de l'échine ou astragale, chacun membre aura son carré comme il est noté à la figure du plan, et faire la cambrure ou cerche de la volute sur les côtés, ainsi que le démontre le plan du premier feuillet de l'ordre ionique clairement déduit pour les saillies de chaque membre. La hauteur de l'épistyle, ou architrave, soit de la moitié du diamètre de la colonne d'en bas. Puis la hauteur soit divisée en sept, une d'icelle soit donnée à la sime, que partirez en trois ; l'une sera pour le filet, les six parts restantes seront partis (sic) en douze, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour celle du milieu, et cinq pour celle d'en haut. La saillie de la sime aura son carré, le reste se fera ainsi qu'il est noté à la figure. La hauteur de la frise portera la moitié du diamètre, comme celle de l'architrave. Puis divisez icelle hauteur en neuf parties, une d'icelles soit donnée à la petite sime marquée C dessous les dentilles, qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour le filet. La hauteur de la fasce où se fait les dentillons dessus la petite sime, aura la hauteur égale à la fasce du milieu de l'architrave marqué B. La saillie sera sa hauteur, la moitié de la hauteur d'un dentillon sera sa largeur, et la largeur divisée en deux sera l'espace d'entre deux dentillons. Au-dessus d'iceux modillons sera fait une petite sime de la hauteur d'une sixième partie d'un dentillon ; une d'icelle divisée en trois, le tiers est pour le filet, le résidu est la petite sime, qui doit saillir en carré. La couronne de*

[f. E 2 v<sup>o</sup>]

*dessus la petite sime sera aussi haute que la fasce du milieu de l'architrave marqué B. Puis partissez cette hauteur en trois, sera la petite sime de dessus. La saillie ou projecture d'icelle couronne aura quatre parties des neuf de la frise. Dessus la petite sime sera la corniche, qui sera aussi haute comme la hauteur de la fasce moyenne de l'architrave marquée A. Puis partissez icelle hauteur en sept, une d'icelle sera donnée au filet ; la saillie de la sime aura son carré. Il se fait une autre division de corniche enrichie de modillons, dont la colonne A se divise en quatre parties y compris bases et chapiteaux avec la verge, dont l'une d'icelles parties soit divisée en dix, trois pour l'architrave, trois pour la frise, quatre pour la corniche. Et la hauteur d'icelle divisée en trois parties, la première soit divisée en deux, une pour les dentillons B qu'il faut diviser en quatre, trois d'icelles seront les dentillons, la quatrième sera la petite sime C de dessous les dentillons, la seconde partie est pour l'échine E qu'il faut diviser en quatre, le quart est pour le filet. La saillie de l'échine avec les denticules seront en quatre. Puis soit divisée l'autre partie en deux, qui sont pour la hauteur des mutules F ; une d'icelle sera donnée à la couronne G qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour la sime des mutules, qui seront aussi larges comme hautes, comme voyez par la figure marquée C, et leur saillie sera deux fois la largeur. Le plafond ainsi espacé comme le démontre la figure. La sime H de dessus la petite sime de la couronne, aura la sixième partie de toute la hauteur de la corniche, lequel faut diviser en six ; une d'icelle sera donnée pour le filet, la petite sime le tiers de la couronne. Toute la saillie de la corniche sera sa hauteur le tout ainsi qu'il est noté à la figure.*

#### DE L'ARCHITRAVE QUI SE MET SUR LES CHAPITEAUX :

ensemble des solives, ais, tringles, modillons, tuiles plates, faîtières, cannelures, et autres particularités qui s'appliquent sur les colonnes.

Étant les chapiteaux posés sur les colonnes, on met l'architrave dessus, puis les solives, les ais, et autres telles choses convenant à faire couverture. Mais en toutes ces particularités, les nations sont bien fort différentes, spécialement les Ioniens d'avec les Dorien, et ce néanmoins ils conviennent en aucunes parties. Car quant à l'architrave, ils le font de sorte que jamais son

équarrissage d'en bas ne passe le diamètre d'en haut de la colonne, mais bien donnent-ils à la surface autant de large comme en porte l'empiètement de ladite colonne.

Nous appelons corniches les parties d'amont qui font saillie au-dessus de l'architrave ; et en celles-là, le plaisir des ouvriers antiques fut, qu'autant que chaque membrure serait haute, autant eut-elle de forçet. Davantage ils voulurent faire ces corniches penchant en devant d'une douzième partie de leur mesure, à raison qu'ils avaient trouvé par expériences que si on les tient toutes droites, il semble à la vue affaiblie qu'elles se rejettent en arrière.

Les Dorien firent donc leur architrave de non moindre hauteur que la moitié du diamètre de la colonne par en bas, et le partirent en trois fascés, la plus basse desquelles ils ornèrent de certaines petites tringles, et chacune ayant sous soi six fiches pour mieux arrêter les solives, dont les tenons entrant par mortaises jusques outre la plus haute partie de l'architrave, se venaient ranger à l'encontre d'icelles tringles, et ce faisaient-ils, afin que ces solives ne pussent rentrer en dedans. Et il est à noter que les ouvriers compartirent premièrement toute cette hauteur d'architrave en douze modules, sur quoi devaient être prises toutes les autres mesures ensuivantes. À la première ou plus basse partie ils lui donnèrent quatre modules, six à celle là du milieu, et deux à la plus haute, puis de ces six de celle du milieu, la valeur d'un était donnée à la tringle et un autre aux fiches de dessous. La longueur de ces tringles portait douze modules, et l'espace étant entre deux d'entre elles en comprenait seulement dix-huit. Sur les architraves s'asseyaient les solives, dont les fronts coupés en ligne perpendiculaire ou à plomb se jetaient en dehors d'un demi-module en saillie. Leur largeur était correspondante à la hauteur du sommier sur quoi elles posaient, et avaient de haut une moitié toute entière plus que ledit sommier, si que cela montait à dix-huit modules. Au front ou face de ces solives se marquaient en ligne perpendiculaire trois entailures également distantes et tracées à l'équerre, dont l'ouverture comprenait un module ; et depuis leurs vives arêtes retournant en dedans, cela était rabaisé en biseau jusques à demi-module de chacun côté. L'espace concave entre deux de ces solives (s'il fallait faire l'ouvrage riche) se remplissait de tables également larges, et le milieu de ces solives répondaient justement aux centres des colonnes à elles supposées. Mais (comme nous avons déjà dit) les bouts d'icelles solives passaient outre la face de muraille d'un demi-module seulement, et lesdites tables plaquées entre deux répondaient à la vive arête de la moulure du

f. E 3

[Illustration :] « Mesure de porte ionique convenable aux temples selon les bons architectes doriens, ioniens et corinthiens ».

[f. E 3v°

Illustration :] « Ordre corinthe selon la doctrine de Vitruve ».  
sommier qui les soutenait ».

En ces tables étaient taillées des têtes de bœuf, des bassins, ou telles autres fantaisies ; et sur les bouts d'en haut des solives, même sur icelles tables, se mettaient des tringles larges de deux modules pour servir de cimaises. Puis cela dépêché, s'appliquait par-dessus une lisière large de deux modules, en quoi était taillée une doucine.

À l'opposite par dedans œuvre se mettait le pavé, jusques à la hauteur de trois modules, dont une des parties est faite à ovales, pour représenter (à mon avis) les cailloux du pavé, qui éboulent aucunes fois par trop grande redondance de mortier.

Encore par-dessus tout cela y mettaient-ils des modillons aussi larges que les solives, et aussi hauts que le pavé, même répondant pièce pour pièce en ligne à plomb de chaque solive : mais ils avaient douze modules de saillie, et étaient leurs fronts entaillés en lignes perpendiculaires, garnis de cimaises et gueules droites ou canaux, chacune desquelles gueules portait une moitié et un quart de son modillon. Dedans les plafonds qui se montraient pendant sur iceux modillons, les ouvriers y faisaient des rosaces ou des feuilles de branche ursine, et autres enrichissements à leur plaisir.

Par-dessus lesdits modillons se posait le linteau contenant quatre modules, composé d'une plate-bande, d'une cimaise et d'une doucine, laquelle avait pour sa part un module et demi.



Puis s'il fallait y mettre un frontispice, il s'accordait avec la corniche, par especial sur les angles, où toutes les moulures se rapportaient les unes avec les autres, si bien

[f. E 4

Illustration : ordre corinthien à fût cannelé et corniche modillonnaire]

qu'il n'y avait à redire. Toutefois encore différait ce frontispice d'avec les corniches, que jamais on ne mettait de larmier en sa haute membrure, ains n'y faisait-on seulement en ouvrages doriques soit une cimaise ou doucine portant quatre modules d'épaisseur. Mais en corniches qui ne devaient être couvertes de frontispices, on y mettait bien ce larmier ; et de ces frontispices j'en traiterai tantôt. Voilà comment les Doriciens en firent.

Quant aux Ioniens, je suis d'avis que par bonne raison ils ordonnèrent que sur hautes colonnes l'architrave serait de plus grande épaisseur, mais qui le voudra faire de la forme dorique, ce ne sera sinon bien fait. Toutefois voici qu'ils en conclurent. Si les colonnes sur quoi il poserait devaient porter vingt pieds de haut, il fallait partir cette hauteur en treize et lui en donner l'une. S'ils en devaient avoir jusques à vingt-cinq, il leur en convenait une douzième, si trente, une onzième, et ainsi conséquemment.

Or cette architrave Ionique doit être de trois pièces, non compris la cimaise, et celles-là se doivent diviser en neuf, dont ladite cimaise en doit emporter deux ; et pour moulure aura une doucine. Après ils divisèrent encore en douze ce qui était sous la cimaise, et en donnèrent trois mesures à la partie de bas, quatre à celle du milieu, et cinq à la plus haute, amortissant sous icelle cimaise.

Si est-ce pourtant qu'aucuns d'entre eux n'y voulurent point de cimaise dessus leur architrave, mais d'autres en voulurent bien ; quelques-uns aussi se contentèrent d'une gueule droite, portant sans plus une cinquième partie de la plate-bande, et les autres d'un petit carré n'ayant qu'une septième. Au moyen de quoi vous trouverez parmi les œuvres des antiques, ces moulures changées ou mêlées, suivant les raisons de diverses manufactures, lesquelles ne sont à blâmer ; ce néanmoins entre toutes les autres, il semble que toujours ayant plus estimé l'architrave de deux bandes que de trois, et de ma part je le tiens pour dorique, pourvu qu'on en ôte les tringles et les fiches. Et voici comme ils faisaient.

Toute sa hauteur était par eux partie en neuf modules, dont ils donnèrent l'un à la cimaise avec deux tiers de ce module.

La plate-bande moyenne en avait trois, avec semblablement la tierce, puis la plus basse emportait le reste. Cette cimaise avait pour ses moulures un canal ou nacelle, comprenant la moitié de son espace, et était d'un côté garnie d'un petit carré et d'un bozel ou membre rond de l'autre.

Plus en la plate-bande du milieu se mettait

[f. E 4v°

Illustration :] « Corinthe selon la doctrine de Vitruve ».

dessous le bozel, un filet en lieu de cimaise, lequel portait la huitième partie de toute la susdite plate-bande ; et à celle de dessous, était faite une gueule droite, portant la troisième partie de sa largeur. Dessus cet architrave ils posaient leurs solives, mais les bouts ne s'en montraient point ainsi qu'en l'ouvrage dorique, ains les coupaient dans le massif, puis les recouvraient d'une table continue, que je nomme bande royale, laquelle s'unissait au niveau de la face extérieure de la muraille et portait autant de hauteur que tout le corps de l'architrave étant sous elle. En sa superficie ils y taillaient des vases, ou autres choses appartenantes à sacrifice, mais par especial des têtes de bœuf disposées par intervalles, dont les cornes étaient chargées de festons à fruits et à feuilles qui pendaient d'un côté et d'autre. Au-dessus de cette bande royale, ils y mettaient une cimaise, qui n'avait que la largeur d'une doucine portant quatre modules pour le plus et trois pour tout le moins. Après ils asseyaient les ais pour porter le pavé, lesquels avaient de saillie un degré comprenant quatre modules d'épaisseur ; et sur iceux aucuns ouvriers formèrent des bretures en guise des planches faites à la scie. Mais d'autres les voulurent tous unis comme passés sous le rabot. Puis sur ces ais posèrent le pavé ou des solives en travers, dont les modillons avaient

convenable saillie, et portait chacun trois modules d'épaisseur. Les vides ou entre deux desquels étaient ornés d'ovales. La plate-bande régnant dessus et servant de fronteau avait quatre mo-

f. F  
[Illustration :] « Corinthe selon la doctrine de Vitruve ».

[f. F1v°

Illustration :] « Cet ordre corinthe est faite en ma[r]bre, et est du dedans du Panthéon, autrement dit la Rotonde à Rome. J'ai bien voulu mettre ici par écrit les hauteurs des principaux membres de cette colonne, pour montrer seulement la majesté de ces excellents ouvriers en leurs œuvres ».

*Marginalia :*

La hauteur de la corniche deux pieds onze pouces une ligne.

La hauteur de la frise 2 pieds trois lignes et demie.

La hauteur de l'architrave 2 pieds trois pouces sept lignes.

La hauteur du chapiteau 3 pieds 8 pouces.

La hauteur de la verge de la colonne a vingt cinq pieds dix pouces cinq lignes, depuis la bande ou lisière d'en bas jusques à l'astragale au dessus, en y comprenant ladite lisière ou bande d'en bas.

Le tronc de cette colonne par bas a de diamètre trois pieds deux pouces onze lignes.

Le diamètre du bout d'en bas de ladite colonne deux pieds dix pouces 2 lignes.

La hauteur de la base un pied quatre pouces une ligne.

f. F 2

[Illustration :] « Ordre corinthe du dedans du Panthéon autrement dit la Rotonde à Rome ».

[f. F 2v°

Illustrations :] « Feuille de branque ursine, ou d'acanthé ». / « Feuille de laurier ».

dules de hauteur ; et l'autre encore étant plus haut, couvrant et gardant de la pluie les bouts d'iceux modillons, comprenait de largeur six modules et demi. Les moulures qui les paraient et sur quoi s'écoulait la pluie, avaient deux modules en hauteur et n'étaient composées fors que d'une gueule ou bozel. Pour l'accomplissement de tout, il y avait une doucine de trois modules ou quatre pour le plus, en laquelle tant les Ioniens que les Doriques appliquaient des têtes de lion, pour servir de gargouilles à jeter les eaux ; mais ils prenaient garde surtout à ce que lesdites eaux coulant à bas ne mouillassent les hommes entrant au temple ou en sortant, ou qu'elles ne retournassent en dedans, et à ces fins étoupaient les gargouilles, dont se fût pu ensuivre telle incommodité.

Au regard des corinthiens ils n'ajoutèrent aucune chose à l'œuvre des sommiers et leurs travonaisons, fors seulement qu'ils ne recouvraient les modillons ainsi que les Ioniens, et n'y faisaient point de triglyphes comme les Dorien, ains les ornaient sans plus d'une doucine par le bout d'en haut et leur donnaient autant d'espace entre l'un et l'autre qu'ils avaient de saillie hors la muraille ; et en tout le reste des moulures suivaient iceux Ioniens.

*Et ne sera que bon de parler de l'origine des piédestaux, ces excellents architectes, leur advint que ne trouvant toujours pierres assez longues pour leur affaire, furent contraints de mettre en leurs ouvrages des colonnes plus petites que le devoir ; mais voyant que cela n'avait la grâce qu'ils eussent bien voulu, Raison leur apprit à mettre des piédestaux dessous afin de les conduire à la hauteur requise. Après avoir contemplé et pris garde aux ouvrages, ils trouvèrent évidemment que les colonnes n'étaient guère plaisantes ès portiques, si on ne les levait à certaine hauteur et qu'elles ne fussent de mesure convenable. À la vérité qui se peut passer d'y en mettre, la tige de la colonne est bien plus plaisante et superbe.*

f. F 3

[Illustration :] « Le chapiteau corinthe est de la colonne du dedans du Panthéon autrement dit la Rotonde à Rome, ayant telle proportion et mesure comme voyez la présente figure ».

[f. F 3v°

Illustration : ordre du temple des Dioscures, à Rome]

*Marginalia :*

Cet ordre corinthe est à Rome allant du Capitole au Colisée faite (*si*) de marbre, et n'est demeuré entier en nombre que de trois, qui se peuvent voir à présent, et pour considérer seulement la majesté de ses hauteurs, je les ai mis ici par écrit pour leur principaux membres.

La hauteur de cette colonne y compris la lisière d'en bas à l'astragale par haut a trente sis pieds quatre pouces sept lignes.

Le diamètre par en haut trois pieds huit pouces huit lignes.  
La hauteur de la base deux pieds deux pouces neuf lignes et demie.

Les tiges de ces colonnes exposées à l'air ouvert, se montrent beaucoup plus menues que celles qui sont en lieu sombre, et plus sont-elles cannelées, plus se rendent-elles grosses à la vue. À cette cause, faites celles des coins toujours plus massives ou plus cannelées que les autres, puisqu'ainsi est qu'elles sont plus sujettes à la lumière. Ces cannelures se font, ou tout du long de la colonne, ou en tournant ainsi qu'une limace ; mais les Dorien les font volontiers en montant droit à mont, et celles-là entre les architectes se nomment coutumièrement stries. Vrai est qu'iceux Dorien n'en mettaient jamais plus de vingt sur un corps de colonne ; mais toutes les autres nations y voulaient vingt-quatre, combien qu'aucunes distinguaient ces cannelures par une lisière ou carré entre deux, laquelle ne portait pas moins d'une tierce partie, ni plus d'une quarte en largeur du vide d'une des cannelures qui se cavaient toujours en demi-rond ; et quant aux Dorien, ils n'y faisaient point de lisière, ains les menaient à vive arête, et le plus souvent toutes pleines, et s'il advenait qu'ils les creussent, c'était sans plus de la quarte partie d'un cercle, encore les arêtes s'entretouchaient. Aucuns aussi emplissaient de rudentures la tierce partie des stries, répondant devers l'empiètement de la colonne, et ce pour donner ordre que les arêtes interposées ne s'en rompissent pas de sitôt, ains fussent moins sujettes à tous heurts.

Certainement la cannelure qui est menée tout au long de la colonne depuis le bas jusques au haut, fait que la tige s'en montre beaucoup plus grosse. Mais celle qui tourne en limace contraint la vue à varier ; toutefois tant plus sera sa façon approchant de la ligne perpendiculaire, plus en apparaîtra la colonne massive.

*Je n'ai voulu mettre les hauteurs que j'ai mesurées, sinon à ces deux ordres corinthiens, celle de la Rotonde, et l'autre des trois colonnes allant du Capitole au Colisée. Et l'autre ordre ionique qui est au temple de Fortune Virile, seulement pour donner à connaître leur majesté de grandeurs et hauteurs aux lecteurs. Et le reste des colonnes qui est de moindre hauteur, je n'en ai rien voulu mettre par écrit de ce que j'en ai mesuré, pour autant que je les ai réduits, le mieux qu'il m'a été possible selon la doctrine de Vitruve, et aussi qui ne sont de si grande apparence de hauteurs.*

[f. F 4

Illustration :] « Cet ordre corinthe est à Rome allant du Capitole au Colisée ».

*Marginalia :*

Le chapiteau a de hauteur quatre pieds neuf pouces, y compris l'abaque, ou bien tailloir.

La hauteur de la corniche quatre pieds onze pouces deux lignes.

La frise a de hauteur trois pieds quatre lignes.

L'architrave a de hauteur trois pieds.

Il suffira du reste des membres et saillie, car ils sont tous réduits par mesure comme verrez.

[f. F 4v<sup>o</sup>

Illustration : profil de l'entablement corinthien à corniche modillonnaire, schéma de tracé des cannelures]

*La hauteur de la colonne Corinthienne y compris tous ses ornements, soit divisé en quatorze parties, dont l'une d'icelle sera le diamètre du tronc de la colonne. La deuxième colonne où la corniche est enrichie de mutules ou modillons, et est partie d'une autre division que je délaisse, pour autant que la figure le démontre. Encore elle se divise d'une autre manière sans le stylobate, comme voyez en la colonne de l'ordre corinthien du premier feuillet ; sa hauteur soit divisée en neuf, puis faut diviser une d'icelles en neuf, sept et un quart d'icelles parties est le diamètre de la colonne. Or venons à notre première mesure, le stylobate aura de hauteur deux diamètres et demi de la colonne par en bas, qu'il faut en sept parties ; une partie sera la hauteur de la base du stylobate, une autre sera pour la corniche du stylobate. La base du stylobate marqué B, sa hauteur se doit partir en cinq parts, les deux seront pour le plinthe. Le reste depuis le plinthe soit parti en quatre ; une sera pour le tore, deux pour la sime, le reste pour l'astragale de dessus la sime qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour le filet ; la saillie de la base aura la sixième partie de la largeur du stylobate, chacun membre aura sa saillie en son carré, comme la figure le démontre. La hauteur de la corniche du stylobate soit divisée en deux ; la première partie sera pour la fasce avec la sime, qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour le filet de la sime, la deuxième partie se divise en cinq, une partie sera*

*l'inférieur tore ou astragale, une pour la frise, une autre pour le petit anneau avec son filet, les deux autres pour l'échine de dessous la fasce. Chacun membre aura son carré, comme il est noté en la figure marquée A. La colonne corinthe avec sa base et son chapiteau a neuf fois son diamètre par bas de hauteur. La hauteur de la base a un demi-diamètre, lequel il faut diviser en quatre parties ; une d'icelles sera le plinthe, les trois parties qui restent soient divisées en cinq, dont une partie sera le tore d'en haut. Puis divisez depuis le plinthe les cinq parties en quatre parts, une d'icelles sera pour le tore inférieur de dessus le plinthe. La hauteur entre les deux tores soit divisée en douze parts, les deux feront les deux astragales du milieu, la moitié fait le filet de dessous le tore supérieur, l'autre moitié fait le filet ou lisière de dessus les astragales, une autre moitié fait le filet de dessous les astragales, la lisière ou filet de dessus la base de la verge de la colonne. Partissez le diamètre d'icelle*

f. G

[Illustration : ordre corinthen à fût lisse, ordre corinthen à fût cannelé et corniche modillonnaire] *colonne en douze parties, la moitié d'une d'icelle soit donnée à la lisière ou bande. Puis pour le rétrécissement de la verge de la colonne, partissez le diamètre en douze parties : une part de chaque côté fera le rétrécissement de la verge. Toutefois vous auez recours aux hauteurs où doivent être appliquées pour leurs rétrécissements, comme est dit ci-devant. La hauteur du chapiteau est aussi haute comme le diamètre du tronc de la colonne par en bas. Puis faut partir icelle hauteur en sept : une d'icelles sera l'abaque ou tailloir. La hauteur du tailloir soit partie en trois, une d'icelles soit donnée à la cimaise ou échine du tailloir, et ait autant de saillie comme la base, qui est la ligne perpendiculaire du stylobate. Sous l'abaque sera le gorgerin ou fasce, une tierce partie d'un septième de la hauteur du chapiteau, et autant de saillie comme le bas de la verge du tronc de la colonne. Puis partissez la hauteur du vaisseau, depuis le dessous de l'abaque en trois parties : l'une d'icelles sera pour la hauteur des feuilles en bas, l'autre pour la seconde de dessus, le tiers pour les vrilles. Le dessous depuis l'abaque jusques au-dessus du deuxième étage d'icelles feuilles soit divisé en six, trois d'icelles seront pour les vrilles ou volutes, deux pour le fleuron de dessous la volute ; la pente des feuilles soit donnée ainsi qu'il est noté en la figure du deuxième feuillet de l'ordre corinthe. Le carcan, ou ténia de la verge de la colonne dessous le chapiteau, aura de hauteur une douzième partie du diamètre de la colonne ; une soit*

[f. G 1v°

Illustration : détail des profils de l'ordre corinthen à corniche modillonnaire et plan du soffite] *divisée en trois, le tiers sera pour le filet, les deux parties seront données à l'astragale ou carcan ; la saillie soit du rétrécissement de la verge de la colonne, se fera comme la ionique. Le plan du chapiteau se fait en cette manière : vous ferez un cercle qui sera le diamètre du tronc de la colonne d'en bas, que partirez en quatre par deux diamètres, puis ferez un carré de la largeur du diamètre, et à l'angle du carré sera fait un autre cercle, duquel ferez un carré, et icelui fera toute la saillie de l'abaque ou tailloir. Puis mettez la règle sur la ligne du diamètre qui partit le carré en deux, marqué au point A et sur l'angle du carré du diamètre, et où atouchera la règle sur la ligne B faut mettre la pointe du compas : puis ouvrez le compas jusques à la saillie de la fasce ou gorgerin de dessous l'abaque. Puis faites un cercle jusques où atouchera le grand carré, et ainsi aura la cambrure ou concavité de l'abaque. Il se fait en d'autres manières, mais mon avis est en cette sorte pour le plus facile ; toutes les saillies et mesures sont notées clairement aux figures, tellement qu'il n'est besoin de plus long langage. Le rétrécissement de la colonne est comme la première ionique, et est strié comme la ionique. Aucuns architectes doriens n'ont jamais mis plus de vingt cannelures sur le corps de la colonne ; aucuns ont voulu qu'il y en ait eu vingt-quatre, qu'ils ont séparé (sic) par une lisière ou bande entre deux, qui ne portait qu'une quarte partie de la largeur du vide d'une des cannelures, comme dit est par ci-devant et qu'il est noté aux figures. La hauteur de l'architrave aura le demi-diamètre du tronc de la colonne par en bas, qu'il faut diviser en sept parties : l'une d'icelles est la sime, laquelle se divisera en trois, une au filet, deux à la sime. Le reste de l'architrave se divise en douze parties, dont les trois parties sont données à la fasce inférieure, quatre à la fasce du milieu et cinq à la fasce d'en haut. Puis faut diviser la fasce supérieure en huit parties : une d'icelles soit donnée à la petite échine ou astragale dessous la fasce. Puis soit partie la moyenne fasce en huit : une d'icelles fera la petite échine, et chacune fasce et échine aura sa saillie, telle qu'il est noté à la figure du deuxième feuillet de l'ordre corinthen. Puis partissez la hauteur de l'architrave en quatre : cinq d'icel-*

f. G 2

[Illustration : profil de l'entablement corinthen]

*les feront la hauteur de la frise, la huitième partie de la hauteur de la frise, une d'icelles soit donnée à la sime, laquelle se divise en trois, une pour le filet, deux pour la sime. La hauteur de la face des denticules dessus la sime*

soit aussi haute comme la moyenne fasce de l'architrave marquée A, laquelle faut diviser en sept ; l'une d'icelles sera le filet. Les denticules ont autant de saillie comme de hauteur. La deuxième partie du tiers de la hauteur des dentillons soit donnée pour la largeur, et l'espace de l'entre deux soit donnée pour la demie largeur. L'échine de dessus les dentillons doit être aussi haute comme l'inférieure fasce de l'architrave marquée A. La hauteur de la couronne dessus l'échine doit être aussi haute comme la moyenne fasce de l'architrave B, qu'il faut partir en trois parties, deux d'icelles pour la couronne, et un tiers pour la petite sime qui se met sur la fasce. Le tiers de la petite sime est le filet ; la hauteur de la sime ou corniche est d'une septième partie plus grande que la moyenne fasce de l'architrave marquée C. Une de cette partie est la bande ou filet de dessus la sime, sa saillie est un carré de sa hauteur. Mais la saillie de toute la corniche y ajoutant deux fois la hauteur du filet est en carré. Il se fait une autre mesure de corniche, qui est enrichie de modillons ou mutules. L'architrave, la frise, et la corniche, sera de la hauteur de la quarte partie de la verge de la colonne, y compris la base et le chapiteau. Puis une d'icelles parties soit divisée en dix parties, trois d'icelles pour la hauteur de l'architrave, trois pour la frise, quatre pour la hauteur de la corniche. Puis faut diviser la hauteur de l'architrave en sept, une pour la sime de l'architrave, le tiers de la sime pour le filet, et le reste depuis la sime se partira en douze parties, dont la fasce inférieure en aura trois, la moyenne quatre et la supérieure cinq. Puis il faut diviser la supérieure fasce en huit, une pour la petite échine ou astragale, ainsi sera donnée à la moyenne fasce la petite échine ; la projecture ou saillie et les fascies de l'architrave ainsi pendantes d'une douzième partie de la hauteur de l'architrave, comme il est clairement noté en la figure de l'ordre corinthe au troisième feuillet. La frise est de la même hauteur que l'architrave. La hauteur de la corniche soit divisée en neuf parties, une d'icelles pour la sime A de dessus la frise, deux pour l'échine B, deux pour les mutules F ou modillons, deux pour la couronne E et deux pour la sime supérieure. Après partirez l'échine B dessous les mutules en sept parties, et en donnez chacune une aux deux filets ou bandes en haut et en bas. Puis la quarte partie des mutules soit donnée à la petite sime de dessus les mutules C. Puis divisez la supérieure sime D en quatre parties, une d'icelles soit donnée à la petite [si]me de dessus la couronne e. Puis se divisera en sept parties, l'une d'icelles sera le filet de la sime. Les mutules ou modillons auront pareille largeur que la hauteur, et de saillie deux fois sa largeur. Et les distances des mutules et largeur se fera ainsi qu'il se voit noté en la figure présente, la saillie de toute la corniche doit être carrée, quand l'ouvrier voudra chaque membre enrichir, où quelqu'un d'iceux de la corniche, tienne le membre un petit plus haut selon la due proportion.

[f. G 2v°

Illustration :] « Mesure de la porte corinthe du temple de la Sibylle à Tivoli ».

f. G 3

[Illustration :] « Ordre composite selon Vitruve ».

*Jamais ouvriers ne firent plus de trois entortillements de cannelures sur une tige, ni moins que d'une toute entière. Or quelles qu'elles soient, ou droites ou tortues, toujours les faut-il mener égales depuis le pied jusques au colleris, afin qu'il n'y ait point de difformité ; et pour apprendre à les creuser, il ne se faut servir que du joint de l'équerre.*

*Combien que j'aie traité par ci-devant du rapetissement des colonnes selon Léon Baptiste, qui se rapporte à la règle de Vitruve, toutefois il m'a semblé fort expédient de faire encore cinq figures selon les règles dudit Vitruve, comme verrez au dernier feuillet du livre, et en chacune desquelles j'ai tout ce qui est nécessaire assez amplement désigné pour bien donner à entendre les mesures aux ouvriers qui n'ont point la connaissance des lettres, si je ne m'abuse au texte.*

*Voici que dit Vitruve.* Les retraites ou rapetissements de ces colonnes par le bout d'en haut, se doivent faire en telle sorte que si chacune d'icelles a depuis le fond jusques à l'autre bout, environ quinze pieds de mesure, le diamètre *par en bas* se doit diviser en six parties, et de celles-là suffira que le bout d'en haut en ait cinq. *Quant à la hauteur de l'architrave, la raison sera telle qu'elle devra contenir la moitié du diamètre de cette colonne par en bas, puis le diviser en trois parties. Les trois seront pour la frise, et quatre d'icelles seront données à la corniche.*

De celle qui sera de quinze à vingt pieds, le diamètre *par en bas* devra être parti en six égalités et demie, dont il en faudra donner cinq et demie au bout d'en haut. *La hauteur d'icelle colonne se divisera en treize, et l'une de ces parts sera la mesure de l'architrave, et se divisera comme ci-devant est dit pour la frise et corniche. Voyez la figure de la colonne marquée B.*

D'une autre qui avait de vingt à trente pieds soit divisé le diamètre par en bas en sept portions et demie, desquelles on en baillera six et demie au bout d'en haut, *et ce sera son rapetissement convenable ; la hauteur de cette colonne se partisse en douze portions et demie, et l'une servira pour la hauteur de l'architrave, qui se divisera en trois, dont trois et demie sera pour la frise et quatre et demie pour la corniche. Voyez la figure de la colonne marquée C.*

Quand il s'en présentera de trente à quarante pieds de hauteur, divisez leur bout d'en bas en sept parties et demie, puis donnez les six et demie à celui d'en haut, *et ainsi vos colonnes auront bonne retraite. La hauteur d'icelle colonne soit divisée en douze portions ; l'une servira pour la hauteur de l'architrave, qui se partira en trois, les quatre seront pour la frise, et les cinq pour la corniche. Voyez la figure de la colonne marquée D.*

Mais si vous en trouvez de quarante à cinquante pieds, il vous faudra partager leur diamètre en huit divisions, dont vous en donnerez les sept à la retraite du bout d'en haut, et ce sera droitement ce qui lui appartient. *Voyez la figure de la colonne marquée B.*

[f. G 3v°

Illustration :] « Cet ordre composite est à l'arc triomphal de Titus Vespasien à Rome ».

*Marginialia :*

Cette colonne a de hauteur quinze pieds trois pouces cinq lignes, y compris l'astragale et lisière d'en bas.

Le diamètre par bas [un pied] neuf pouces quatre lignes.

Le diamètre par haut un pied sept pouces six lignes.

La base a de hauteur un pied une ligne.

Le plinthe neuf pouces une ligne de hauteur, qui porte demi diamètre de la colonne.

La corniche du piédestal a de hauteur dix pouces sept lignes.

Le stylobate ou piédestal a de hauteur quatre pieds, quatre pouces trois lignes.

La corniche de la base dudit piédestal a de hauteur dix pouces.

Le plinthe de dessous un pied deux pouces six lignes de haut.

La hauteur du chapiteau deux pieds deux pouces huit lignes.

La hauteur de l'architrave un pied 4 pouces huit lignes et demie.

La hauteur de la frise un pied, cinq pouces, trois lignes et demie.

La hauteur de la corniche un pied 11 pouces huit lignes.

*Pour les proportions de ces membres, voilà comment se doivent prendre (selon mon avis) à l'équipollent des colonnes, comme voyez par les figures, à raison que tant plus la vue de l'homme tire en haut, avec plus grande difficulté peut-elle pénétrer la grosseur de l'air. Par quoi venant à succomber et à perdre sa force pour avoir de ce grand espace, elle rapporte au jugement une incertaine proportion de modules : et de là vient que pour donner bonne apparence aux membres d'un bâtiment, il y faut toujours ajouter un supplément raisonnable, comme voyez à cette ionique, en laquelle je laisse à la discrétion de tout bon ouvrier, les mesures convenables pour les hauteurs de l'architrave, frise et corniche. Certes ceux qui en voudraient bien et proprement disposer, ne doivent être ignorants (témoin, Vitruve) de géométrie et perspective, qui sont les deux principales parties d'un bon architecte, afin que l'ouvrage vienne à représenter une convenable quantité de grandeur, qui contente la vue des regardants.*

*Il m'a semblé n'avoir été hors de propos de faire les trois sortes de portes, qu'avez pu voir ci-dessus, suivant chacun son ordre, avec si bonne déclaration que chacun s'en devra contenter. Ces portes sont fort convenables aux temples, dont on pourra aisément connaître comment il s'en faudra servir suivant leurs ordres en tels endroits que le lieu le requerra.*

*Tous les bons architectes, tant ioniques, doriens que de Corinthe, avaient accoutume de tenir leurs ouvertures par haut plus étroites d'une quatorzième partie que par le bas, et la hauteur de l'édifice depuis le parterre jusques aux voûtes était divisée en sept égalités, ou bien trois et demie ; ils en donnaient les deux (qui font les quatre de sept), à la hauteur du jour, laquelle hauteur était aussi mi-partie en douze, dont les cinq et demi faisaient la largeur de l'entrée par en bas. Les portes ioniques soient aussi hautes comme les doriens, et leur largeur se prenne sur la hauteur divisée en deux portions et demie, ou bien en cinq précisément, dont les trois (qui valent une et demie d'i-*

[f. G 4

Illustration :] « Cet ordre composite est à l'arc de Titus Vespasien à Rome ».

[f. G 4v°

Illustration : ordre composite]

celles deux et demie) fasse la largeur du bas de l'ouverture ; et le rétrécissement par en haut, tel comme j'ai dit des doriques. Les corinthiennes se font par même raison que les doriques. Mais qui voudra faire plus à plain les convenances et différences de celles-ci, lise Vitruve en son quatrième livre chapitre sixième. Car d'autant qu'il me semble les avoir suffisamment déclarées par les figures, pour en donner certaine et entière connaissance aux ouvriers besognant au compas et à l'équerre, je n'en dirai davantage en cet endroit.

Aussi je ne me suis voulu arrêter à chaque ordre pour déclarer et éplucher par le menu leurs symétries, et le moyen d'y procéder selon leurs différences, pour autant que les figures les démontrent assez amplement, et ne vous faut émerveiller (ami lecteur) si les symétries de ces ordres sont figurées en plusieurs et diverses grandeurs : car mon intention n'a été autre, que de les déclarer aux ouvriers le plus clairement et parfaitement que mon petit entendement les a su comprendre ; et qui voudra attentivement et curieusement rechercher chacun point avec le compas, il trouvera que le tout se rapportera bien et dûment selon le texte et règle de Vitruve, lequel je me suis essayé de suivre au plus près qu'il m'a été possible.

Cette colonne composite, sa hauteur y compris le stylobate et tout l'ornement soit divisé en seize parties, l'une d'icelles parties sera donnée au diamètre du tronc de la colonne en bas ; puis la seizième partie marquée A B soit divisée en six parties, une d'icelles avec les seize diamètres sera toute la hauteur, trois diamètres feront la hauteur du nu du stylobate. Puis lesquels trois diamètres faut diviser en huit, une soit pour la base du stylobate, une pour la corniche de dessus le stylobate, une quarte partie du diamètre C soit donnée de chacun côté sera la largeur du stylobate. La hauteur de la base du stylobate marquée D soit divisée en sept parties, deux d'icelles pour le plinthe ou face, une pour le tore, deux pour la sime, une pour la nacelle ou trochile, une pour l'astragale qu'il faut diviser en trois ; le tiers sera le filet de dessus. Les deux parties de la sime se diviseront en six parties, deux d'icelles pour les deux filets ou bandes. La saillie de chacun membre sera ainsi qu'il est noté en la figure ci-dessus, la corniche de la stylobate marquée E soit aussi haute comme la base, puis icelle hauteur diviser en cinq parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne, qu'il faut diviser en trois. Le tiers sera la sime de dessus la couronne, le tiers de la sime sera le filet ; depuis le dessous de la couronne au-dessus de l'astragale soit divisé en trois, une d'icelles sera l'échine, le tiers sera le filet de dessous l'échine. La saillie de chacun membre portera son carré, ainsi qu'il est noté à la figure. La moitié du diamètre de cette colonne fera la hauteur de la base de dessus la corniche du stylobate ; icelle base a les mêmes parties et proportions que celle de la corinthe. Le filet qui se pose sur la base est une demi-partie de la douzième partie du diamètre de la colonne, deux parties du douzième du diamètre est le rétrécissement de la verge de la colonne. Le chapiteau, la colonne, l'architrave, le rétrécissement se fait ainsi que la corinthienne ; la colonne se peut strier ou canneler selon la ionique,

[f. H

Illustration :] « Cette figure composite est antique ».

et parfois aussi selon la corinthienne. Le chapiteau se fera de telle mesure et proportion qu'il est ici noté et clairement déduit en chaque partie de ses membres et feuillages. La hauteur de l'architrave sera aussi haute que le diamètre de la colonne par haut. La sime, fasce et petites astragales auront telle mesure et proportion que l'architrave corinthe. La hauteur de la frise sera aussi haute que l'architrave, qu'il faut diviser en six, une partie sera la sime dessus les mutules. Les mutules seront aussi larges comme hautes, et sa saillie en carré ; et se cavent iceux mutules en manière de cartouches, comme voyez par la figure. Les espaces d'entre deux mutules sont carrés. La hauteur de la corniche de dessus les mutules soient de même hauteur que la frise, qu'il faut diviser en deux parties, une d'icelles pour la couronne, puis divisez cette partie en quatre, une sera la petite sime de la couronne, le tiers sera le filet de la petite sime, l'autre partie de la sime en sept, une d'icelles fera le filet ; chacun membre de la corniche aura son carré pour sa saillie. Voilà comment la colonne composite doit avoir ses proportions, ainsi connaîtrez mieux par les figures clairement notées en chacun membre, que ne vous saurais déduire en plus long langage.

[f. H 1v°

Illustration : trois schémas de rétrécissement des colonnes et entablements]

Les cinq manières de colonnes en différences de hauteur, pour savoir comment il faut donner à chaque colonne son rétrécissement convenable selon les hauteurs où elles seront appliquées, suivant donner à l'architrave, frise et corniche leurs hauteurs de chaque partie, comme il appert par les figures ci-dessus, suivant les règles de Vitruve.

[f. H 2

Illustration : deux schémas de rétrécissement des colonnes et entablements]

*J'ai enrichi les quatre manières de chapiteaux, démontrant leur mesure, et pareillement un chapiteau ionique ; et au-dessus est un chapiteau composite que j'ai fait, le tout est à estamper, pour aider au défaut des autres tailles en bois, pour leur donner le garbe des feuilles et enrichissement, à mon avis mieux, comme verrez par les figures ajoutées au derrière du livre, que trouverez grossemment faites, et non si délicates et nettement que je désirais bien. Par quoi je supplie les ouvriers de bon jugement, et tous autres qui se délectent en cet art, avoir égard à la manière seulement, quand viendra à mettre en œuvre : car l'œuvre fait autrement que les desseins. Aussi j'ai fait huit figures de colonnes enrichies, variées de leurs membres et enrichissement, pour s'en servir, si besoin est, à quelque œuvre grotesque, comme pour cloisons de menuiserie servant dans les églises ou temples, en lieu à couvert pour plaisir, et non être mises dehors à l'injure du temps, car telles inventions je ne veux maintenir être belles ni louables pour servir à quelque grand édifice, pour autant qu'il ne s'y trouve aucune majesté de beauté de membre et consonance de mesure.*

FIN

DES CINQ MANIÈRES DE COLONNES A L'EXEMPLE DE L'ANTIQUE,  
Suivant la doctrine et règle de Vitruve,  
fait par Jean Bullant à Écouen.

De jour en jour, en apprenant, mourant.

[f. H 2v<sup>o</sup>]

Quadrain (*sic*).

L'âge et le temps mettront en ouverture  
Tout ce qui est en la terre caché :  
Et musseront sous noire couverture  
Ce qu'on vu, tenu, passé, marché.

Aux architectes français.  
Sonnet.

Gentils ouvriers, qui d'un soin curieux  
Allez cherchant ès plus vieilles reliques  
Les vrais portraits des bâtiments antiques  
Élaborés d'un art industriel ;  
Sans autre part les esprits soucieux  
Vous travailler, pour en voir les pratiques :  
Venez ici, et aux profits publiques  
Imitez en les plus laborieux.  
Si qu'or avant on voit en-my la France  
Maints beaux palais d'orgueilleuse apparence  
Ne céder point aux Babylo niens :  
Comme or Bullant en diverse manière  
Vous en prescrit la forme singulière  
Sur le patron des ouvriers anciens.